

2025

| RAPPORT RSE 2025




semitan
Transporter. Progresser. Partager.

Service RSE

EDITORIAL



Olivier Le Grontec
Directeur Général

Construire, ensemble, une mobilité durable, inclusive et responsable

L'année 2025 marque une étape importante pour la Semitan. Elle s'inscrit à la fois dans la continuité de notre histoire – **celle des 40 ans du tramway à Nantes** – et dans une trajectoire résolument tournée vers l'avenir, **au service d'une mobilité durable, accessible et performante pour l'ensemble du territoire métropolitain**. Cette ambition irrigue pleinement notre démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, au cœur de nos choix stratégiques comme de nos actions quotidiennes.

Sur le plan écologique, 2025 confirme l'accélération de notre transition énergétique. **Le déploiement progressif des bus électriques, l'ouverture du nouveau Cetex de Babinière** – exemplaire en matière de performance environnementale avec sa toiture végétalisée et équipée de panneaux photovoltaïques – ou encore **les avancées du projet d'eNavibus** témoignent de notre engagement concret en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Semitan s'inscrit désormais dans une **trajectoire claire vers la neutralité carbone** à

l'horizon 2050, soutenue par un Plan Progression Climat et des actions opérationnelles de sobriété énergétique, de réemploi des matériaux et de préservation des ressources.

Notre responsabilité est aussi sociale. En tant qu'employeur public majeur du territoire, nous portons une attention constante à la qualité de vie au travail, au développement des compétences et à l'inclusion. **En 2025, plus de 140 000 heures de formation ont été dispensées, majoritairement en interne et nos actions en faveur de l'emploi des seniors ont été reconnues.**

La dimension économique et éthique de notre engagement se traduit notamment **par la mise en œuvre du SPASER 2025-2030, véritable feuille de route des achats responsables de la Semitan**. En intégrant des critères environnementaux et sociaux dans nos marchés, nous affirmons notre volonté de concilier performance économique, soutien au tissu local et impact positif. En 2025, plus de 80% de nos marchés notifiés étaient déjà écoresponsables, avec une ambition claire : **atteindre 100 % des marchés significatifs intégrant au moins un critère ou une clause écoresponsable dès 2026.**

Enfin, la Semitan est pleinement actrice de son territoire. Par le développement des nouvelles lignes de tramway, de busway électriques et par des projets structurants comme Babinière, nous accompagnons les transformations urbaines de la métropole nantaise. **L'accessibilité universelle demeure un pilier de notre action, avec un réseau toujours plus inclusif et un service Proxibus renforcé, indispensable à la mobilité des personnes à mobilité réduite.** Enfin, notre engagement se traduit également par des partenariats culturels, solidaires et associatifs, qui participent à faire du réseau de transport un espace vivant, ouvert et vecteur de lien social.

Ces résultats sont avant tout le fruit d'un engagement collectif. Je tiens à saluer l'implication des équipes de la Semitan et du service RSE, ainsi que la confiance renouvelée de Nantes Métropole et de l'ensemble de nos partenaires. Ensemble, **nous continuons à faire de la mobilité un levier essentiel de la transition écologique, de la cohésion sociale et du développement durable du territoire.**

Le service RSE tient à remercier les contributeurs à la réalisation du Rapport RSE 2025 : Sandrine Audrain, Nadine Couchman, Laurence Delmas, Hélène Devos, Christophe Gaborieau, Marie Leveau, Olivier Larnicol, Olivier Le Grontec, Audrey Lusseau, Catherine Magnique, Audrey Mercat, Benoit de Vasson, Elise Voyer ainsi que l'ensemble des relecteurs.

SOMMAIRE

EDITORIAL	2
SOMMAIRE	3
INFORMATIONS GENERALES	4
NOTRE STATUT ET NOTRE RAISON D'ETRE	4
NOS VALEURS	5
LA SEMITAN AU SERVICE DU TERRITOIRE	5
LA MISSION DE COORDINATEUR DES MOBILITES DE LA SEMITAN :	6
NOTRE MODELE D'AFFAIRES	7
L'ANALYSE DE DOUBLE MATERIALITE	10
LA STRATEGIE RSE DE LA SEMITAN	11
LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES	12
LA GOUVERNANCE RSE DE LA SEMITAN	14
LA GESTION DES RISQUES ET CONTROLE INTERNE LIES AUX ENJEUX DE DURABILITE	15
S'ENGAGER POUR UNE ACTIVITÉ DURABLE	16
REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	17
S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	21
PRESERVER LES RESSOURCES, REDUIRE ET VALORISER NOS DECHETS	22
AGIR POUR LE NUMERIQUE RESPONSABLE	25
ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE	28
AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIES ET AGIR EN FAVEUR DU BIEN-ETRE AU TRAVAIL	29
PROTEGER LA SANTE ET ASSURER LA SECURITE DES SALARIES	31
RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE L'ENTREPRISE EN TANT QU'EMPLOYEUR	33
ACCOMPAGNER LES SALARIES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS DANS L'ENTREPRISE	35
PROMOUVOIR L'INSERTION, LA DIVERSITE ET L'INCLUSION	37
RENFORCER L'IMPACT TERRITORIAL ET SOCIETAL DE L'ENTREPRISE	39
SECURISER LES TRANSPORTS	40
LUTTER CONTRE L'ACCIDENTOLOGIE	42
PROMOUVOIR UNE OFFRE DE TRANSPORT MULTIMODALE ATTRACTIVE, ACCESSIBLE, INCLUSIVE ET SOLIDAIRE	44
DEVELOPPER LES PARTENARIATS ET ENGAGEMENTS TERRITORIAUX	47
PILOTER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE RESPONSABLE ET ETHIQUE	49
AGIR AVEC LOYAUTE ET ETHIQUE ENVERS NOS PARTIES PRENANTES	50
DEPLOYER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES	52
ANNEXES	56

Les données publiées dans le présent rapport RSE se basent sur un référentiel de reporting interne développé par la Semitan. Ce référentiel de reporting a pour but de fiabiliser les informations publiées cette année par la Semitan de manière volontaire au sein du présent rapport RSE.

INFORMATIONS GENERALES

La Semitan (société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise) et ses **2374 salariés** assurent le transport de voyageurs sur le réseau de la métropole nantaise. Elle réalise également la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'étude, le développement et la rénovation du réseau, des bâtiments, matériels roulants et systèmes informatiques. Enfin, elle assure aussi le rôle de coordinateur des mobilités sous la marque Naolib. La Semitan existe depuis **1979**. A travers ses activités, la Semitan contribue à **développer la mobilité durable, en favorisant l'usage des transports en commun** (tramways, busways, bus et navibus), et en encourageant l'intermodalité avec le vélo, la marche et le covoiturage.

Elle s'inscrit pleinement dans l'ambition de la Métropole de réduire, d'ici 2030, la part des autosolistes à 27 % (contre 43 % en 2015) au profit des modes doux (vélo, marche à pied...), des transports collectifs et du covoiturage.

Le réseau en 2025 c'est : 30,8 millions de kms parcourus sur 24 communes, pour 689 500 habitants.



NANTES 6 GÉNÉRATIONS DE TRAMWAY / 1879 2023

Notre Statut et notre Raison d'être

La Semitan est une **SEM** : Société d'Economie Mixte. Elle possède dans son capital :

- 65% de capitaux publics : **Nantes Métropole**
- 35% de capitaux privés : **Transdev, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Caisse d'Epargne** ainsi que des **associations** (environnement, logement/cadre de vie, famille).

La relation de la Semitan avec Nantes Métropole est encadrée par un contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031.

La Semitan a pour raison d'être de proposer et garantir un service de mobilité performant et durable pour toutes et tous dans l'ensemble de la métropole.

Cette raison d'être se décline à travers les cinq grandes missions de l'entreprise :

- S'engager pour une excellence de service,
- Proposer et co-construire les mobilités de demain,
- Inciter à une mobilité plus durable,
- Faciliter l'accès au réseau pour toutes et tous,
- Être une entreprise responsable et engagée sur le territoire

Ce statut de SEM est un gage de souplesse, de réactivité et de transparence pour les collectivités locales à la fois actionnaires et clientes.

Les SEM interviennent dans le cadre des compétences des collectivités locales. Elles réalisent et gèrent des missions et services d'intérêt public. En connaissant le territoire, elles apportent des solutions adaptées aux enjeux locaux, développent les activités locales et créent des emplois de proximité durables.

Elles sont également liées par une communauté de valeurs qui repose sur 6 piliers :

- *L'intérêt général comme finalité*
- *La pérennité de l'action comme horizon*
- *La transparence comme modalité de fonctionnement*
- *Le contrôle des élus comme garantie*
- *Le territoire comme champ d'intervention*
- *L'esprit d'entreprise comme mode d'action*

Nos Valeurs

Pour guider ses actions, la Semitan s'appuie sur ses quatre valeurs :



*Le sens du service public :

Le sens du service public est au cœur de l'action de la Semitan. Il se traduit par la volonté constante de servir l'intérêt général, de garantir un service de mobilité fiable, accessible et de qualité pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cette valeur s'appuie sur une connaissance fine du territoire et des besoins des usagers, au service de l'équité et de la continuité du service public.

*L'engagement :

L'engagement de la Semitan s'exprime auprès de ses usagers, de ses salariés et de ses partenaires. Être engagée, c'est agir concrètement pour une mobilité plus durable, être un employeur responsable et tenir ses responsabilités sociétales et environnementales. Cette valeur se traduit par des actions mesurables, un dialogue social structuré et une démarche d'amélioration continue.

*La solidarité et la bienveillance

La solidarité et la bienveillance fondent les relations humaines au sein de la Semitan. Elles guident les pratiques managériales, le dialogue social et les politiques en faveur de la diversité, de l'égalité des chances et de l'inclusion. Cette valeur contribue à créer un environnement de travail respectueux, attentif aux personnes et propice à l'engagement collectif.

*La créativité

La créativité traduit la capacité de la Semitan à innover et à s'adapter aux évolutions des mobilités. Elle encourage la recherche de solutions nouvelles pour améliorer l'excellence de service, faciliter l'intermodalité et anticiper les usages de demain. Cette valeur soutient la co-construction avec les partenaires du territoire et l'expérimentation au service des usagers.

La Semitan au service du territoire

Impliquée depuis plusieurs années dans une démarche RSE volontariste, la Semitan s'inscrit pleinement dans **la bifurcation écologique et sociétale de la métropole nantaise**. Sa démarche RSE est alignée sur les engagements de la Fabrique de nos villes et sur le **Plan Climat Air Énergie Territorial** : offre de mobilité multimodale, inclusive et accessible, achats responsables, réemploi, décarbonation et partenariats territoriaux.

La politique de Nantes Métropole en matière de mobilité est de favoriser la multimodalité, d'améliorer l'accessibilité, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir les transports doux.

Le PDU (Plan de Déplacements Urbains) porte les ambitions affichées par la métropole de : « contribuer à la dynamique et à **l'attractivité du territoire** tout en offrant les **conditions de mobilité durable pour tous** ». Pour tendre vers cet objectif global, suivre et évaluer sa réalisation, des objectifs quantitatifs et qualitatifs ont été définis. La Semitan s'inscrit pleinement dans l'ambition de la Métropole de réduire, d'ici 2030, la part des autosolistes à 27 % (contre 43 % en 2015) au profit des modes doux (vélo, marche à pied : 42% soit + 12 points), des transports collectifs (16 % soit +1 point) et du covoiturage (14 % soit +2 points).

Le transport public joue un rôle stratégique en matière de lutte contre le changement climatique et de développement des territoires

Le transport public offre une solution de **déplacement alternative à l'autosolisme**, contribue à limiter les émissions de gaz à effet de serre, l'engorgement des espaces publics ainsi que le budget déplacement des ménages.

Un voyageur qui emprunte le réseau Naolib émet moins de CO2 que s'il utilise son véhicule personnel. C'est la première contribution majeure de la Semitan en matière environnementale.

Il est stratégique que ce report modal se fasse en complémentarité des transports collectifs et comme alternative aux déplacements en voiture. Aussi, la Semitan est engagée auprès de Nantes Métropole pour contribuer à faire progresser la part modale des transports publics et des modes doux, conformément au Plan de Déplacements Urbains.

La mobilité est un levier au service des politiques publiques de la métropole. Le transport public **accompagne le développement urbain et économique** des métropoles en favorisant la mobilité. Permettre aux habitantes et habitants de se déplacer facilement pour leurs activités professionnelles, sociales et culturelles contribue directement à améliorer l'attractivité et le dynamisme du territoire. L'amélioration de la desserte de certains quartiers permet de rendre **la ville plus accessible et inclusive**, et évite les déficits de mobilité qui conduisent souvent à un isolement de certaines catégories de la population (personnes âgées, en situation de handicap, éloignées de l'emploi ...).

Avec une croissance économique et démographique importante sur la Métropole nantaise (+1.5% par an en moyenne entre 2015 et 2025), la mobilité devient un enjeu majeur de l'aménagement du territoire. Aussi la Semitan, en tant qu'acteur de la mobilité durable, contribue à relever ces **défis sociaux, sociétaux, environnementaux** et assume son rôle d'acteur incontournable de la mobilité pour tous.

La mission de coordinateur des mobilités de la Semitan :

La Semitan est une entreprise mobilisatrice et fédératrice à travers sa mission de coordination de toutes les mobilités du quotidien. Elle joue un rôle important **d'accompagnement au changement de comportement** en matière de mobilité sur le territoire, au service de la politique de mobilité de Nantes Métropole. En tant que coordinateur des mobilités, la Semitan a mis en œuvre le lancement de la marque multimodale Naolib en septembre 2023 avec notamment le lancement du site web naolib.fr et de la plateforme téléphonique Allo Naolib. La marque Naolib est déployée sur les services de mobilité et les cartes Libertan sont remplacées par des cartes Naolib au fur et à mesure. Pour faciliter le parcours des clients, le compte unique de mobilité sera mis en place en 2026.

Calculez votre score mobilité

Vous souhaitez changer vos habitudes de déplacement, voici quelques conseils pour comprendre, s'inspirer et découvrir les services de mobilité.

Calculez votre score mobilité : un diagnostic simple pour rouler malin, moins cher et plus vert

C'est parti !



Votre score mobilité a été calculé à partir de ces 4 critères :

- 1** Temps de trajet
- 2** Impact carbone
- 3** Bien-être
- 4** Coût

Notre Modèle d'Affaires

Pour répondre aux enjeux actuels et aux exigences de nos parties prenantes (nouveaux usages, contraction des ressources financières, recherche de sens des salariés, contribution au développement durable, ...), la Semitan a fait évoluer son organisation, ses méthodes de travail et ses processus pour améliorer l'excellence opérationnelle et l'expérience client.

Cette nouvelle organisation est basée sur **les 3 métiers structurants de la Semitan**, lesquels s'appuient sur des fonctions transverses fortes (DRH, DSI, Direction Finances et Performance, Direction Sécurité et Environnement, RSE, Communication externe et relations institutionnelles) :

- **Gestion du réseau de transport**

Ce métier vise à maîtriser l'exploitation du réseau de transport dans son intégralité. Il a pour objectif de proposer une expérience client de qualité dans une approche désormais multimodale.

- **Développement et gestion du patrimoine**

Ce métier illustre l'ambition de faire de la gestion du patrimoine le pivot des actions de la Semitan. Ce savoir-faire unique et reconnu est à valoriser dans un environnement plus complexe, avec notamment l'arrivée de nouvelles lignes, et avec une forte exigence environnementale.

- **Expérience client et coordination des mobilités**

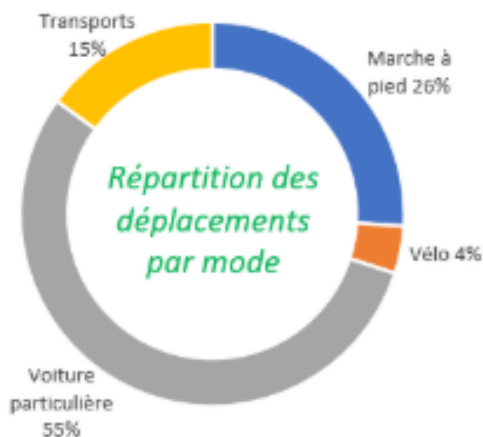
Ce métier regroupe les activités de la relation client, de l'ingénierie de l'offre, de l'innovation servicielle, du marketing et du digital. Sa principale mission est d'assurer la déclinaison de la politique de mobilité de la Métropole, dans une approche de co-construction avec cette dernière, et en coopération avec les autres opérateurs.

Notre écosystème : territoire et parties prenantes



Notre contexte

- 7ème métropole de France (en population)
- 24 communes desservies
- 689 500 habitants
- 2,3 millions de déplacements par jour (source : Auran 2015)






Répartition actuelle des modes de déplacement

L'objectif du Plan de Déplacements Urbains de notre métropole est de réduire la part de l'autosolisme

Nos activités :

La Semitan, Société d'Economie Mixte délégataire de service public pour le compte de Nantes Métropole, a aujourd'hui 3 missions :

- **Exploitant** du réseau de transport de l'agglomération nantaise (Contrat de Délégation de Service Public)  ETP : 97,4 %
- **Maîtrise d'Ouvrage Déléguée** pour l'étude, le développement et la rénovation du réseau, des bâtiments, des matériels roulants et systèmes informatiques.  ETP : 2 %
- **Coordinateur** des mobilités  ETP : 0,6 %

Nos priorités :

- Coordinateur des Mobilités
- Qualité du service offert aux clients voyageurs
- Sécurité - Sûreté
- Efficacité Opérationnelle
- Innovation
- Employeur Responsable
- Performance Economique
- Structuration de la démarche RSE

Nos moyens au 31/12/2025 :

• Le réseau



3 lignes de tramway / 2 lignes de busway



9 lignes de chronobus



44 lignes de bus (dont 29 lignes afféctées)



315 lignes et circuits scolaires



1 service Proxibus pour les personnes à mobilité réduite



1 navette aéroport / 1 service de nuit / 3 services navibus

• Les ressources



2374 salariés yc alternants CDD (dont 66% conducteurs)



98 rames de tramway / 41 busways / 375 bus / 36 minibus



110 points de vente



7 sites d'exploitation avec ateliers tramway/bus



1582 fournisseurs et prestataires



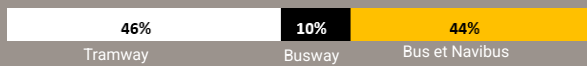
Offre d'affrètement : 174 bus / 89 cars scolaires / 5 bateaux

Nos réalisations en 2025 :

• Le réseau Naolib

30,8 millions de kms (+2% / 2024)
51,3% des habitants abonnés Naolib
158,7 millions de voyages (+3% / 2024)

Répartition des voyages par matériel roulant



• Au service du client

Engagements Qualité de service
Information multimodale (transport urbain, vélo en libre-service, Autopartage, Parking Relais, marche à pied)
Accessibilité du réseau (97.9 % des clients bénéficient d'un arrêt accessible)

• Innovation

Extension du service Micromobilité à Saint Herblain (vélos et trottinettes en libre-service) depuis avril 2024
Prix Ville Rail & Transport pour la nouvelle voie nantaise
Prix Com & Médias pour l'identité sonore

Délégation de maîtrise d'ouvrage

Mise en service de nouvelles rames de tramway Citadis
Construction d'un nouveau dépôt à Babinière
Accord Cadre pour l'acquisition de bus électriques.

• Environnement

Bilan des émissions de gaz à effet de serre et trajectoire bas carbone selon la démarche ACT de l'ADEME

Energies propres (données parc bus Semitan hors Proxibus) : 100% dont GNV 94% (soit 17,1 millions de kms en 2025) et électrique 6% (soit 5,3 millions kms tramway et 902 550 kms bus en 2025)

Achat énergie électrique verte

Densification de la végétalisation sur le site de Dalby

• Employeur responsable

Trophée Emploi des Seniors de la JCE
Déploiement de la formation "Sérénité et Mobilité pour tous" auprès des salariés
Signature Charte Télétravail
Obtention du label Employeur pro-vélo (pour le siège social de Dalby)



L'Analyse de double matérialité

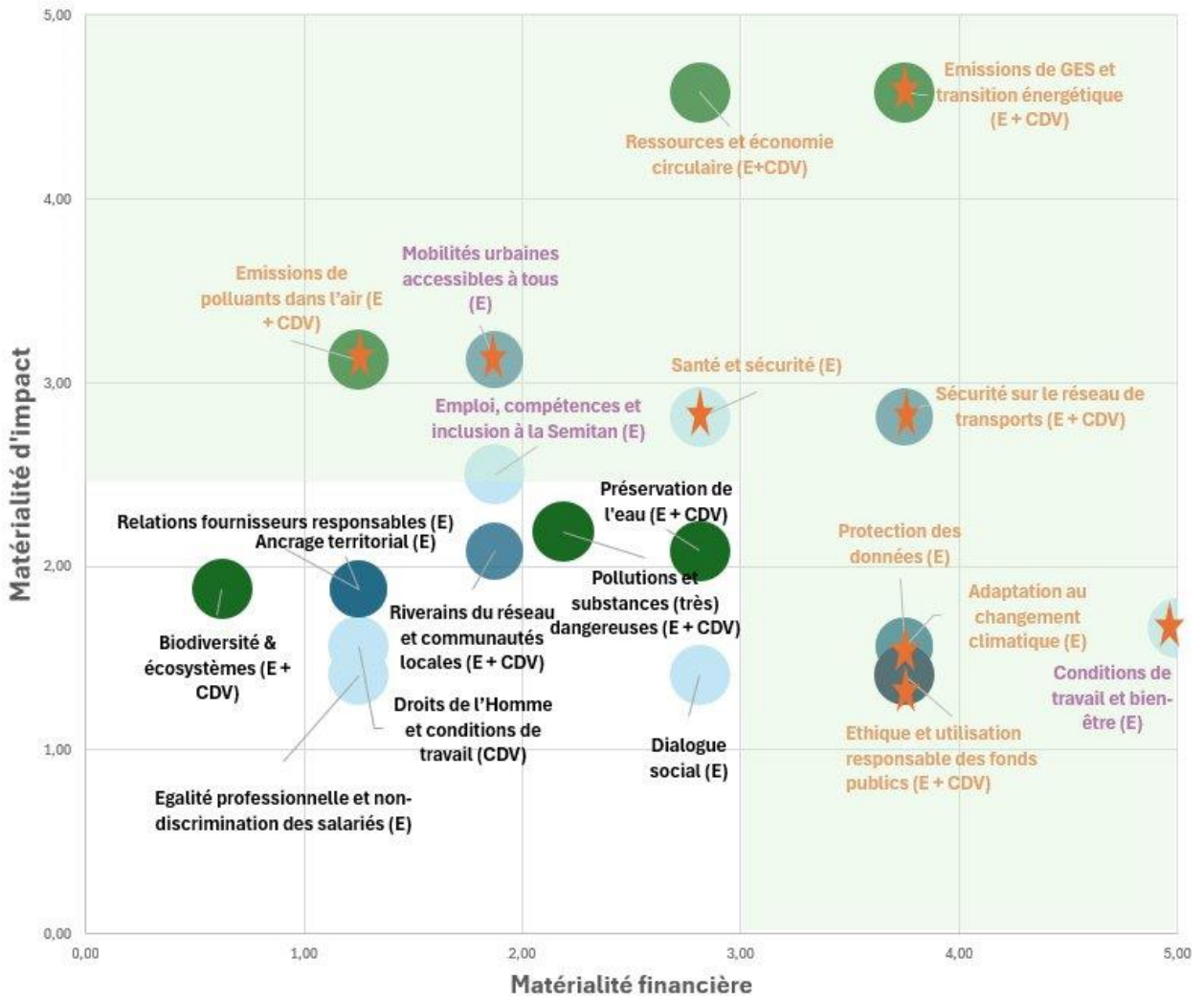
La Semitan a mis à jour de façon volontaire la cartographie de ses principaux enjeux RSE basé sur une nouvelle méthodologie, l'analyse de double matérialité.

En 2025, une équipe projet pilotée par le service RSE a mené cette analyse. Ainsi, pour chaque enjeu déterminé par la Semitan (sur la base du set 1 des normes ESRS de la directive européenne CSRD), l'équipe projet a mené une double analyse qui visait à prendre en compte :

- Les impacts des activités de l'entreprise sur son environnement économique, social et naturel ; c'est la **matérialité d'impact**,
- Les risques et les opportunités (en matière de durabilité) sur le développement, la performance et les résultats financiers de l'entreprise. C'est la **matérialité financière**.

Cette analyse de double matérialité a fait ressortir 11 enjeux matériels sur 20 enjeux étudiés. Elle sera audité courant 2026 et la Semitan se basera sur celle-ci pour ses prochains rapports RSE.

Les parties prenantes de l'entreprise (Nantes Métropole, fournisseurs, ...) seront consultées au fur et à mesure.



- Environnement
- Social
- Sociétal
- Conduite des affaires

★	Gravité max
●	Matériel (I-; R)
●	Matériel (I+; O)

La stratégie RSE de la Semitan

RSE à quoi cela correspond ?

Cela signifie « Responsabilité Sociétale des Entreprises ». Il s'agit de mesurer l'impact des activités d'une organisation sur les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux.

La Semitan s'est engagée dans une démarche RSE volontariste.

La Semitan intègre des pratiques durables et inclusives dans ses activités. Cela inclut une gouvernance RSE efficace, une politique RH responsable, des initiatives environnementales pour la transition écologique, et des actions sociétales pour l'inclusion et l'impact territorial.

En tant que SEM, la Semitan a vocation à garantir la pérennité de ses activités de service public. A travers sa politique d'achats responsables et son SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables), elle influence son éco-système à s'engager en faveur du développement durable. Enfin, la Semitan s'est dotée d'une éthique (charte interne de déontologie et charte Fournisseurs Responsables) pour mener ses activités et dans ses relations avec ses parties prenantes.

La responsabilité sociétale de la Semitan se traduit par des engagements, des objectifs, un plan d'action et une trajectoire d'amélioration continue. La Semitan actualise chaque année son plan d'action RSE et les objectifs visés. Le pilotage de la RSE s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

4 engagements RSE et 14 axes prioritaires



L'évaluation des principaux risques et opportunités n'a pas fait ressortir comme axes matériels les thématiques relatives à l'égalité professionnelle et non-discrimination, au dialogue social, aux droits de l'homme et conditions de travail, aux riverains du réseau et communautés locales, à l'ancrage territorial, aux relations fournisseurs responsables, à la préservation de l'eau, aux pollutions et substances dangereuses, à la biodiversité et écosystèmes. Aussi ces éléments n'ont pas été repris dans le présent rapport RSE. Cependant la Semitan s'assure que ces thématiques sont bien prises en compte dans la réalisation de ses activités.

A titre d'illustrations, voici quelques actions engagées :

- Mise en œuvre d'une politique sociale favorisant la promotion de la diversité, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations. **L'index égalité Hommes/Femmes de la Semitan atteint 99 points sur un maximum de 100 points.**
- Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, accueil sur le dépôt de Trentemoult d'une personne en situation de handicap de l'ESAT de Rezé, pour un « Duoday ». Cette opération permet la création de duo pour faire découvrir de nouveaux métiers à des travailleurs en situation de handicap, mais aussi de sensibiliser les salariés des entreprises accueillantes à la diversité.

En 2023, tout l'encadrement de l'entreprise a participé à des ateliers « fresque de l'entreprise responsable » (400 personnes) animés par les ambassadeurs RSE et personnalisés aux activités de la Semitan. En 2025, ces ateliers collectifs ont été proposés aux nouveaux arrivants (agents de maîtrise et cadres).

Le dialogue avec les parties prenantes

La démarche RSE de la Semitan **inclut les échanges avec les parties prenantes de l'entreprise.**

La Semitan, en tant qu'acteur de la mobilité, interagit avec de nombreuses parties prenantes. Elle veille ainsi à **écouter et dialoguer** régulièrement avec chacune d'entre elles pour leur permettre d'exprimer leurs points de vue, expertises et préoccupations. Ceci afin d'éclairer les décisions de l'entreprise.

C'est aussi lors de ces échanges que sont exprimées les attentes en matière de RSE. Ces éléments viennent alimenter l'analyse de la matérialité et orientent la démarche RSE de la Semitan.

Les **relations** entre la Semitan et ses parties prenantes sont nombreuses et matures. Le dialogue est établi au travers des **différents représentants de la Semitan**. Le contenu et les fréquences sont adaptés aux contextes, enjeux et besoins opérationnels.

Le dispositif de concertation avec les parties prenantes externes se structure et s'appuie en partie sur les instances existantes.

Les principales parties prenantes identifiées par la Semitan sont réparties en **6 catégories** (cf le schéma sur la page suivante).

Concernant le dialogue avec l'Autorité Organisatrice, des comités sont régulièrement organisés et des rapports mensuels et annuels sont établis pour suivre la performance de l'entreprise, sur les services rendus et le pilotage de ses activités. Il est prévu sur la prochaine DSP d'organiser des réunions spécifiques avec Nantes Métropole sur la stratégie RSE, la feuille de route et le suivi de la performance durable (avec le Département des Mobilités et la Direction de l'Économie et de l'Emploi Responsable).

Le dialogue avec les usagers est également très présent avec la tenue de comité tripartite annuel (composé de la Semitan, des représentants de l'Autorité Organisatrice et de 5 associations de consommateurs), la réalisation d'un baromètre annuel de satisfaction, le recueil et la réponse aux

réclamations clients mais aussi l'accueil des usagers à l'espace mobilité.

Le comité des partenaires organisé par Nantes Métropole et constitué de 26 représentants d'habitants et usagers, auquel est associé la Semitan, est consulté au moins 2 fois par an sur les projets structurants de la métropole en matière de mobilité.

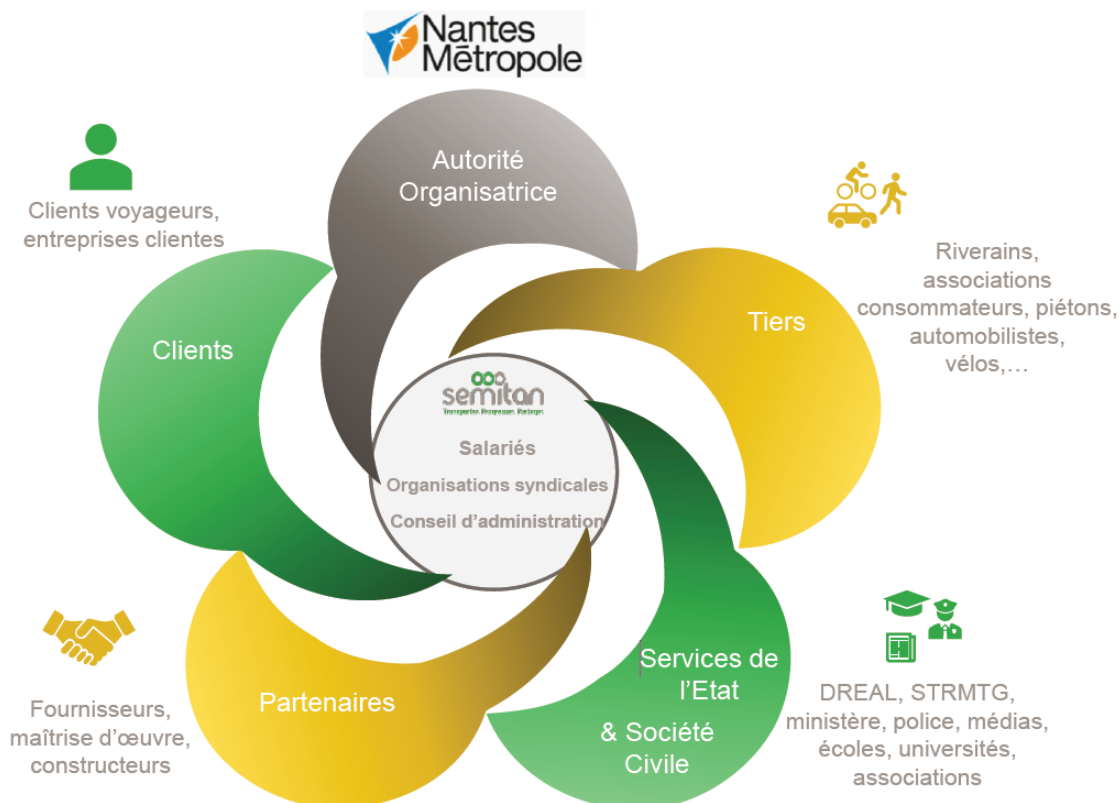
La Semitan intervient également dans de nombreux ateliers, forums, collectifs d'entreprise et participe à des commissions thématiques organisées par Nantes Métropole telles que la CMAU (Commission métropolitaine accessibilité universelle) ou des réunions organisées par la Direction de l'Economie et de l'Emploi Responsable auxquelles la Semitan participe en tant qu'ambassadeur RSE de Nantes Métropole.

Des réunions mensuelles sont organisées avec la gendarmerie et des rencontres régulières sont tenues avec l'UMTC, la police nationale et la police municipale. La Semitan entretient un lien étroit quotidien avec ces acteurs qui échangent régulièrement avec les équipes terrain et rencontrent plusieurs fois par an les conducteurs et affrétés.

Les fournisseurs, les prestataires et les candidats aux consultations lancées par la Semitan sont informés de la mise en place de la charte Fournisseurs Responsables de l'entreprise.

Par ailleurs, en plus des réunions mensuelles opérationnelles entre le département affrètement de la Semitan et les affrétés, le service RSE de la Semitan rencontre tous les affrétés au moins une fois par an pour échanger sur l'avancement des actions RSE, leurs attentes, les sujets d'actualité RSE et les évolutions réglementaires.

Enfin la Semitan entretient un dialogue social constant avec ses salariés en combinant des instances réglementaires (CSE, CSSCT, Représentants de Proximité, commissions obligatoires, négociations) auxquelles participent les organisations syndicales et des dispositifs volontaires telles que des commissions de service, des groupes de travail sur des thèmes précis (aménagement des futurs postes de travail du CETEX de Babinière, ergonomie des postes de conduite ...). Ce dialogue social, à la fois structuré, ouvert et proactif permet un partage d'informations réactif (quasi en temps réel) et transparent.



La Gouvernance RSE de la Semitan

La fonction de responsable RSE a été mise en place au 1er janvier 2024 et fait partie du Comité de Direction. Son rôle consiste à élaborer et à mettre en œuvre la stratégie RSE visant à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et sociétales dans les activités de l'entreprise. En travaillant en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes, la responsable RSE assure la veille, informe, anime, sensibilise, coordonne et suit les plans d'action et les indicateurs de performance durable. Les sujets, plans d'actions et objectifs RSE sont proposés, débattus et suivis dans une instance transversale regroupant différents métiers et Directions de l'entreprise - le comité des ambassadeurs RSE - composé de 16 membres. Chaque direction est responsable de l'avancée des plans d'action qui relèvent de son périmètre. Le pilotage global de la démarche RSE est assurée par la responsable. La responsable RSE peut intervenir dans les Comités métiers (et comités des fonctions support) en concertation avec chacune et chacun des membres du Comité de Direction pour les sujets RSE en lien avec leur périmètre.

Par ailleurs, deux nouveaux comités internes sont créés pour la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) 2026-2031 : un comité « Accessibilité » et un groupe de travail « Ancrage territorial, Diversité et inclusion ».

La feuille de route RSE, récapitulant les décisions stratégiques, les plans d'action et le suivi des objectifs et des indicateurs durables, est établie par le service RSE et est présentée annuellement et validée en Comité de Direction et au Conseil d'Administration de la Semitan. Les membres du conseil d'administration (les représentants des communes de la métropole, les élus représentant Nantes Métropole, les représentants des associations de consommateurs, les représentants des autres actionnaires et des salariés de l'entreprise) seront ainsi informés annuellement de l'avancement de la feuille de route RSE de l'entreprise et pourront exprimer leurs attentes dans cette instance.



FOCUS : COMITÉ DES AMBASSADEURS RSE

Ce groupe interne de salariés volontaires est animé par la responsable RSE et se réunit tous les deux mois. Sa mission principale est de proposer et déployer les initiatives sur le terrain, notamment :

- Promouvoir de nouvelles idées RSE,
- Participer au choix des thèmes prioritaires,
- Accompagner le déploiement opérationnel des actions
- Relayer les initiatives RSE dans l'entreprise

La Gestion des risques et contrôle interne liés aux enjeux de durabilité

La mise en place d'un circuit de contrôle interne de la donnée extra-financière intégrant des experts métiers est en construction :

- Formalisation des process, renforcement documentaire et structuration du contrôle,
- Instauration d'une séparation claire entre propriétaire de la donnée, production et contrôle

De nombreuses étapes reposent encore sur des traitements manuels.



S'ENGAGER POUR UNE ACTIVITÉ DURABLE



La Semitan, en tant qu'acteur majeur dans la vie de l'agglomération se doit d'apporter une attention toute particulière aux sujets environnementaux.

Cela s'est concrétisé dès son origine en devenant dans les années 80 l'opérateur du **premier réseau à remettre au goût du jour la mobilité électrique**. La première ligne de tramway a ainsi été créée à une époque où le tout automobile prospérait. Au début des années 2000, en complément de l'extension du réseau de tramway, la Semitan a été l'un des premiers grands réseaux de transport en commun à adopter massivement le Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) pour ses bus afin de répondre aux enjeux de réduction de la pollution urbaine. Puis, en 2020, la Semitan est devenue le premier réseau à exploiter une ligne de bus à haut niveau de service de grande capacité intégralement avec des bus électriques. Et aujourd'hui **la Semitan accompagne Nantes Métropole dans la décarbonation avec un mandat pour l'acquisition de bus électriques**.

Le changement climatique va modifier et augmenter le nombre d'aléas climatique et nécessitera **une anticipation et une adaptation** afin que le réseau soit le moins possible perturbé et afin d'assurer le confort des usagères et usagers et des habitantes et habitants de Nantes Métropole.

L'entreprise utilise également de nombreuses **ressources** et se doit d'être responsable dans leur utilisation mais également **dans leur fin de vie**. Dans le cadre de ses missions, la Semitan assure la gestion du patrimoine confié par la collectivité (véhicules, infrastructures réseau et CETEX - centre technique et d'exploitation). Soucieuse des enjeux économiques et de la préservation des ressources non renouvelables, **c'est l'approche « coût de possession »** qui guide le choix des acquisitions et rénovations des équipements. Cette vision permet à la Semitan de toujours privilégier le long terme sur le court terme. **La prolongation de vie des matériels roulants ou la nouvelle voie nantaise en sont une parfaite illustration.**

Elle s'est également engagée depuis 2019 dans un programme ADEME dont l'objectif est d'optimiser le tri et la valorisation des déchets issues des activités déployées sur l'entreprise. La Semitan souhaite désormais aller plus loin et développer l'économie circulaire dans ses activités. Elle fait attention également à sa consommation d'eau et compte poursuivre ses actions dans une logique d'amélioration continue.

Enfin, les services numériques occupent une place croissante et désormais indispensable dans nos activités. Depuis 2023, l'axe numérique responsable apparaît comme un axe transversal au même titre que la sécurité informatique dans le schéma directeur des systèmes d'information. Il souligne l'importance du sujet dans les projets et actions de la DSI et est questionné dans chaque projet ou initiative.

Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre liées à notre activité

• Enjeux

Le Plan Climat Air Energie Territorial pour la période 2024-2030 (PCAET) de Nantes Métropole a pour objectif la neutralité Carbone à l'horizon 2050.

• Objectif

Diminution de 10 % des émissions de CO2 à horizon 2031 (par rapport à l'année de référence de 2019).

• Politique

La Semitan a engagé en 2024 une véritable dynamique climat, via la construction de son plan de progression climat, afin de structurer son engagement en faveur de l'atténuation et l'adaptation face au changement climatique.

Le Plan de Progression Climat de la Semitan comporte cinq volets :

- Réduction des émissions territoriales via une mobilité durable,
- Maîtrise des émissions directes et indirectes, exploration des possibilités de séquestration carbone,
- Construction d'une trajectoire carbone à l'horizon 2050,

Et adaptation au changement climatique face aux projections du GIEC

• Actions mises en œuvre :

Réalisation d'un bilan carbone, d'une trajectoire à 2050 et d'un plan de progression climat

La Semitan a réalisé en 2012 son premier Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES). Elle l'actualise chaque année depuis 2018 selon la méthode Bilan Carbone développée par l'Ademe.

Un plan de progression climat a été rédigé dans le cadre de l'offre de délégation de service public pour Nantes Métropole. Ce plan a servi à l'élaboration du Plan de Transition associé au BEGES.

Le plan de progression climat intègre une première version de trajectoire de décarbonation à l'horizon 2050 établie selon la démarche ACT (Assessing Low Carbon Transition) de l'ADEME

Elle permet d'envisager une réduction estimée de 65% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 par rapport à 2019, soit un peu en retrait par rapport à la trajectoire de Nantes Métropole.

L'achat de bus électriques envisagés par Nantes Métropole permettra une réduction significative des émissions de GES à partir de 2040.

Maitriser nos énergies et agir pour la décarbonation de nos véhicules

Les deux principales catégories d'émissions sont les sources mobiles de combustion et les achats de biens et de services.

La Semitan est en effet une entreprise qui consomme beaucoup d'énergie, pour le fonctionnement des véhicules, affrétés compris (98 %) et pour les bâtiments et infrastructures exploités (2 %). La réduction des émissions liées à l'énergie est donc un axe majeur du Plan de Progression Climat de la Semitan. L'approche de la Semitan, développée dans le Plan de Progression Climat est la suivante :

- Plan de sobriété énergétique
- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Réduction des émissions GES des matériels roulants
- Développement du recours aux énergies renouvelables

Nantes Métropole via une délégation à la Semitan achète 100 % de véhicules à faibles émissions depuis 2001 (bus GNV ou électriques) ce qui a permis d'atteindre 100% de VFE (véhicules à faibles émissions) dans le parc Semitan dès

2019. Le parc Naolib Transports en Commun (parc Semitan et parc affrétés) est quant à lui équipé à 74.3 % en VFE.

Pour remplacer les bus en fin de vie et accompagner le développement du réseau Naolib, la Semitan a été mandatée par Nantes Métropole pour piloter le projet d'acquisition de 30 bus électriques standards (12 mètres), en complément du tramway et de l'e-Busway. Une partie des véhicules a été livrée fin 2025 et les livraisons vont se poursuivre sur 2026. La Semitan va aussi accompagner les entreprises affrétées vers le verdissement du parc roulant.

L'activité de transport représente plus de 98% de la consommation en énergie de la Semitan. Cela lui impose une réflexion permanente sur les choix environnementaux relatifs à cette énergie.

La Semitan s'est ainsi engagée dans le groupement d'achat énergies de la métropole, piloté par le département du B.A.T.I.I et des certificats d'énergie renouvelables ont été demandés pour la totalité des consommations.

La Semitan s'est engagé également en 2025 dans le groupement de commande CADER (Contrat d'Achat Direct d'Énergie Renouvelable) consistant à s'engager sur du long terme auprès d'un partenaire producteur d'énergie renouvelable locale. Les quantités qui seront acquises dans ce cadre sont d'environ un tiers des consommations d'électricité de traction.

Réduire les émissions GES du scope 3

La démarche « Achats Responsables » de la Semitan, en particulier au travers du SPASER est un levier qui est en place depuis plusieurs années et qui est amené à se renforcer. Il contribuera à diminuer l'impact carbone des achats au travers des clauses environnementales des marchés. (cf page 52)

• Indicateurs :

Emissions de Gaz à Effets de Serre (GES) liés au transport :

- 1.07 kg CO₂e par km émis en moyenne sur le réseau Naolib TC en 2025 (contre 1.13 kgCO₂e/km en 2024)
- Soit 35 g CO₂e par km émis pour un voyageur (contre 37 gCO₂e par km en 2024)
(A noter : un même voyage en voiture thermique émet 218 gCO₂e par km)

% de bus à faible émission :

- 100 % pour la Semitan en 2025 dont 5.3 % de bus électriques
- 74.3 % pour le réseau Naolib TC (Semitan + affrétés)

• Chiffres clés :

Emissions de Gaz à Effets de Serre (GES) :

Scope 1 : 27 660 tCO₂e

Scope 2 : 790 tCO₂e

Scope 3 : 21 040 tCO₂e

TOTAL émissions Co2e : 49 490 tCO₂e (contre 49 025 tCO₂e en 2024)

Consommation d'énergie (hors affrétés) : 144 713 MWh en 2025

Résultats détaillés du BEGES 2025

Emissions de GES

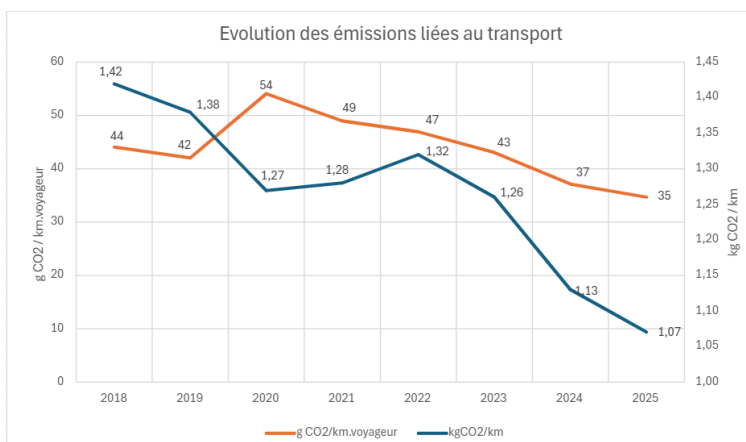


Les émissions de GES totales de la Semitan ont augmenté de 1% entre 2024 et 2025, et baissé de 4,5 % entre 2023 et 2025.

La hausse est principalement liée à une augmentation des **achats** de pièces détachées & outillage et de papier/carton, une augmentation des distances parcourues par les **bus de la Semitan** et des consommations des **affrétés fluviaux**

La baisse des émissions de traction est principalement due à une correction d'unité de mesure.

Les autres postes d'émissions ne présentent pas d'évolution significative.



Les émissions de gaz à effet de serre par kilomètre parcouru ont diminué par rapport à l'année dernière, du fait de la correction de l'unité de mesure (5,3% - courbe bleue). Le nombre de voyageur a également augmenté de 3 % ce qui diminue légèrement les émissions de gaz à effet de serre par kilomètre voyageur (-5.4 %) (nombre de voyageurs * nombre de kms moyen réalisé par voyage).

Le périmètre du BEGES est celui de Naolib TC. Les émissions liées aux transports affrétés sont donc comptabilisées dans les émissions des scopes 1 et 2 au même titre que les émissions des matériels roulants exploités par la Semitan. Le scope 3 est pris en compte depuis 2018 pour les postes « déplacements des salariés » et « immobilisation des matériels roulants » et a été complété en 2023 sur l'ensemble des composantes du scope 3.

Explication des SCOPES :

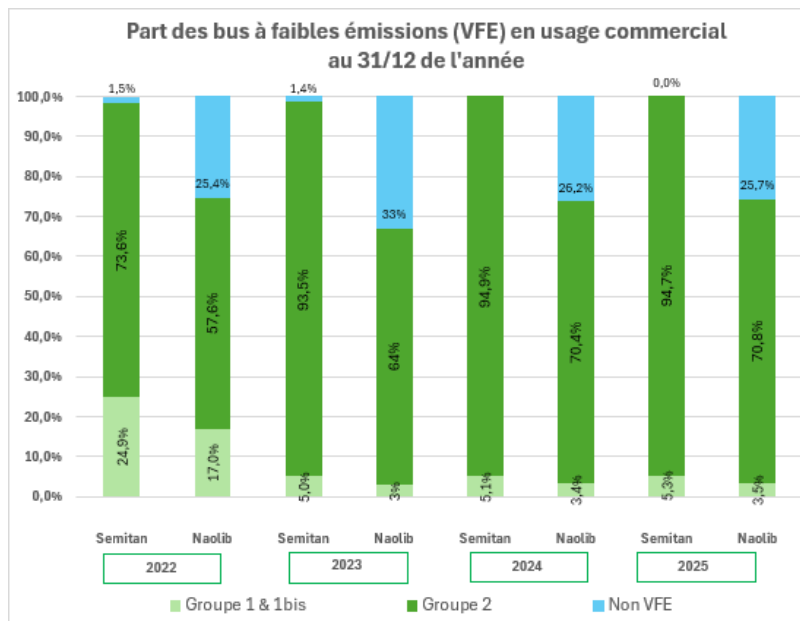
Scope 1 : comprend les installations et équipement de l'organisation, la flotte de l'entreprise et les fuites de fluides frigorigènes.

Scope 2 : comprend l'achat pour son propre usage d'électricité, de chaleur, de froid et d'air comprimé.

Scope 3 : comprend les émissions indirectes en amont et aval de son activité tel que les achats de biens et services, les immobilisations de biens, les déplacements professionnels, les trajets domicile-travail de ses salariés, les déchets de l'organisation, biomasse sols et forêts ...

L'intensité des émissions GES, correspondant aux émissions brutes de gaz à effet de serre divisées par le chiffre d'affaires, n'est pas adapté au modèle d'affaires de la Semitan. En effet, elle ne fonctionne pas comme une entreprise classique mais avec un reversement des recettes à Nantes Métropole et une prise en charge de ses dépenses d'exploitation par Nantes Métropole. C'est pourquoi la Semitan juge plus pertinent un calcul par km réalisé et par km.voyageur.

Véhicules à faible émission



La définition des Véhicules à Faibles Emissions (VFE) a évolué au cours des dernières années, mais ce n'est qu'à partir de 2020 qu'ils sont devenus réglementairement obligatoires lors du renouvellement des bus, avec un objectif de 50% initialement (2020) puis de 100% d'achat de VFE à partir de 2025. Le groupe 1 désigne les véhicules dont la motorisation est électrique, y compris les véhicules alimentés par une pile à combustible à hydrogène, ou véhicules électriques-hybrides utilisant l'hydrogène comme source d'énergie complémentaire à l'électricité.

Le Groupe 1 bis désigne les véhicules utilisant un carburant gazeux si une fraction du gaz consommé est d'origine renouvelable. Le groupe 2 désigne les véhicules utilisant un carburant gazeux (GNV).

Consommation d'énergie

L'entreprise a consommé sur 2025 (hors affrétés) : 144 713 MWh contre 139 497 MWh en 2024 (soit + 3.7 %) répartis comme suit :

Consommations (en MWh)	2025		2024	
	Semitan	Affrétés (Énergie traction MWh PCI)	Semitan	Affrétés (Énergie traction MWh PCI)
Electricité (100% renouvelable)	29 903	10	28 414	10
Gaz	113 633	10 811	110 095	10 380
Réseau de chaleur	1 051		854	
Gasoil	126	22 196	134	20 776
TOTAL	144 713	33 017	139 497	31 166

L'augmentation de la consommation d'électricité est principalement liée à l'ouverture du nouveau dépôt de Babinière. L'augmentation de la consommation de gaz est liée à l'augmentation des kilomètres parcourus par les bus. Les consommations de gasoil de la Semitan correspondent aux consommations des Proxibus.

Projet de production d'électricité renouvelable autoconsommée par le réseau Naolib



Le projet PACEM (Production en Auto-Consommation d'Énergie pour les Mobilités) vise à accélérer la production d'électricité renouvelable du territoire de manière durable. L'installation de panneaux photovoltaïques sur des P+R ou des CETEX va permettre de produire localement une énergie décarbonée qui sera autoconsommée par le réseau de transport en commun. Ce projet pourrait permettre de couvrir 10% de nos besoins électriques à l'horizon 2031. A terme, le projet PACEM ambitionne une couverture jusqu'à 30% de l'électricité consommée par le réseau Naolib.

S'adapter au changement climatique

• Enjeux

Le 3e plan national d'adaptation au changement climatique 3^e (PNACC-3) vise à mettre en œuvre les actions nécessaires d'ici 2050 pour adapter les territoires. Dans le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), Nantes Métropole a adopté dès 2018 une stratégie d'adaptation.

• Politique

Bâtir une stratégie d'adaptation au changement climatique du réseau Naolib et des infrastructures associées en concertation avec Nantes Métropole.

Le système climatique mondial perturbé par l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre va générer une augmentation du nombre et de l'intensité des aléas climatiques à l'échelle de la métropole nantaise telles que :

- Une augmentation du nombre de jours supérieurs à 25°C,
- Une augmentation du nombre de jours de vague de chaleur (+5°C / 5j),
- Une augmentation des précipitations et des tempêtes.

Toutes ces modifications nécessitent une anticipation et une adaptation afin que le réseau soit le moins possible perturbé et afin d'assurer le confort des usagères et usagers et des habitantes et habitants de Nantes Métropole.

La Semitan a déjà réalisé des études de vulnérabilité sur ses sous-stations alimentant les lignes de tramways en électricité, une étude thermique sur les salles d'hébergement des serveurs ainsi que le remplacement de revêtements plus stables aux fortes chaleurs pour assurer une continuité d'exploitation même en cas de températures extrêmes.

Pour améliorer le confort des voyageurs, les vitrages de la plupart des stations de tramways ont été remplacés par des claustras qui apportent de l'ombre et les prochains bus et tramways seront équipés de climatisation par pompe à chaleur réversible moins énergivore.

Dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur, des solutions de rafraîchissement des stations et arrêts vont être étudiés.

Face aux risques d'incendie, la Semitan pratique des actions préventives de fauchage et est organisée pour effectuer les réparations indispensables à une reprise d'exploitation dans les meilleurs délais lors de chute d'arbres ou de déplacement d'obstacles sur les voies par le vent en cas de tempête.

En 2026, la Semitan va continuer à identifier les éléments du réseau et des infrastructures Naolib les plus vulnérables et étudier les différentes solutions possibles pour réduire les impacts. Ces actions visent à **réduire la vulnérabilité** des systèmes, tout en **renforçant leur résilience et en facilitant la gestion de crises**.

Préserver les ressources, réduire et valoriser nos déchets

• Enjeux

Economiser les ressources
Revaloriser les déchets
Être aux normes réglementaires et anticiper les nouvelles réglementations

• Objectif

Optimiser l'utilisation des ressources et la gestion des déchets et participer à de nouvelles filières de valorisation sur le territoire

• Politique

- Allongement de la durée de vie des matériels (tramways, bus, équipement informatique...)
- Réduction des déchets à la source
- Amélioration continue de la gestion et revalorisation des déchets
- Développement de l'économie circulaire

• Actions mises en œuvre

Réduire les déchets à la source

Que ce soit en tant que mainteneur ou que maître d'ouvrage délégué, de la conception à la réalisation, la Semitan promeut une démarche écoresponsable : réparer plutôt que remplacer, prolonger la durée de vie des matériels, rénover au juste besoin, standardiser ses équipements, déployer des infrastructures conçues pour être réparables...

Réemploi et économie circulaire

La Semitan a signé, en janvier 2025, la charte métropolitaine du réemploi initiée par Nantes Métropole. Cette charte concrétise une volonté de l'entreprise de faire du réemploi un sujet transversal. Dans sa stratégie RSE, la Semitan s'engage ainsi à promouvoir la démarche en tant qu'ambassadrice et prescriptrice auprès des porteurs de projet, à participer aux événements de la communauté et à apposer le logo "Nantes terre de réemploi" sur ses outils de communication. L'objectif est clair : soutenir des modèles de production et de consommation plus vertueux, dans le cadre d'une économie circulaire.

La Semitan intègre des pratiques visant à diminuer l'impact de certains chantiers.

Gestion des déchets

La Semitan optimise le tri et la valorisation des déchets issus de ses différentes activités. Un

programme sur plusieurs années a été lancé en partenariat avec l'agence de l'environnement en 2019. Certaines initiatives ont déjà vu le jour, tandis que d'autres sont en cours d'élaboration. La Semitan reste en veille permanente pour améliorer le recyclage de ses déchets et pour identifier de nouvelles filières.

En 2024, la Semitan a mis en place la collecte des biodéchets au restaurant d'entreprise et la collecte des vêtements de travail usagés de maintenance et d'exploitation qu'elle a poursuivi en 2025.

Gestion de l'eau

La Semitan a déjà mis en place un plan sécheresse et une gestion centralisée de l'eau qui a permis d'économiser 30 à 50% d'eau sur l'arrosage des voies vertes ainsi qu'un système de recyclage des eaux de lavage des bus et tramways permettant d'économiser jusqu'à 80% d'eau.

Pour l'année 2024, elle a consommé 37 909 m³ d'eau contre 46 388 m³ en 2023. Les données 2025 ne sont pas encore disponibles à ce jour.

Un audit eau sera réalisé en 2026 pour continuer à identifier de nouvelles pistes d'optimisation et de réduction de consommation.

• Ressources

- Equipe d'ambassadeurs déchets

• Indicateurs

- Tonnage de déchets dangereux et non dangereux annuel
- Consommation d'eau

Gestion des déchets

Dans les zones administratives, le tri concerne les emballages recyclables, le tout-venant et le papier. Dans les ateliers, le tri concerne les déchets non dangereux (tri 7 flux) : Papier/carton, métal, plastique, verre, bois, textiles, fraction minérale/plâtre et les déchets dangereux.

Afin d'assurer la pérennité du système de tri et de gestion mis en place, une équipe d'ambassadeurs déchets a été constituée. Elle assure une veille rapprochée quotidienne sur l'ensemble des sites.

En 2024, la Semitan a produit 210 tonnes de déchets non dangereux qui ont été recyclés à 93% et 48 tonnes de déchets dangereux. Le bilan déchets 2025 n'est pas finalisé à la date de ce rapport.

La quantité de déchets et notamment ceux de maintenance évolue en fonction des interventions réalisées sur les véhicules. Les bus nécessitent en effet des interventions de maintenance régulière chaque année et des interventions plus lourdes à des fréquences plus espacées, produisant à cette occasion plus de déchets. La Semitan réfléchit à un indicateur plus pertinent en fonction de l'activité de maintenance permettant d'analyser les évolutions d'une année sur l'autre.

De nouveaux objectifs ont été définis pour poursuivre et compléter la démarche d'amélioration.

Des pistes de progrès ont ainsi été identifiées en interne notamment sur l'aménagement des « zones déchets », la couverture de certaines bennes pour préserver l'intégrité des déchets (papiers/cartons/métal) mais aussi en termes de signalisation et sensibilisation des salariés pour diminuer les erreurs de tri.

Sont également visés les déchets générés par des chantiers pilotés par la Semitan sur le réseau

de transports en communs de l'agglomération. Ces travaux englobent à la fois des chantiers de rénovation des infrastructures tramway mais également des opérations de développement : extension de lignes tramway, construction de centre d'exploitation. Une étude a été réalisée fin 2025 avec un cabinet de consultants sur le type de critères ou clauses qui pourraient être insérés dans les appels d'offres pour améliorer la gestion et le suivi de ces déchets de chantiers.

Préserver les ressources

Depuis le 1er janvier 2026, la Semitan impose la charte chantiers durables à toutes les parties prenantes des projets dont elle a la charge. Cette charte est destinée à présenter les attendus de la collectivité en matière de chantier vertueux du point de vue environnemental et à définir les rôles et responsabilités de chacun des acteurs. La charte de chantier durable BATII vise, au-delà de garantir la propreté du chantier, à :

- Économiser les ressources et valoriser les déchets
- Éviter les pollutions et réduire les nuisances
- Préserver la biodiversité

Du diagnostic ressources (diagnostic PEMD) jusqu'au suivi de l'évacuation des déchets, la charte chantier durable BATII couvre l'intégralité des phases d'une opération.

Une autre piste de progrès concernerait les déchets des utilisateurs laissés dans les bus et tramways qui sont récupérés en fin de service par des sociétés spécialisées réalisant le nettoyage quotidien. Les déchets issus de cette collecte ont été caractérisés :

Ils contiennent une proportion non négligeable de déchets recyclables (emballages, journaux, bouteilles plastiques). Une réflexion a donc été

mise en place avec les sociétés de nettoyage afin de mieux valoriser les déchets recyclables.

La Semitan souhaite également améliorer la revalorisation des vêtements de travail usagés.

Après la mise en place d'une filière de revalorisation énergétique en 2024, elle cherche une solution plus vertueuse et va tester en 2026 sur un CETEX un partenariat avec une entreprise à but d'emploi, l'Amarrez à Rezé, qui triera, déliera les vêtements issus des activités d'exploitation avant de les envoyer dans des filières pour être effilochés et transformés en isolants, matelas Les vêtements issus de la maintenance, généralement en mauvais état car la matière est dégradée et souillée, resteront dirigés vers une valorisation énergétique.

Enfin, la Semitan travaille sur la recherche d'une filière de recyclage pour les cartes des abonnés Naolib.



Focus sur les anciennes rames TFS : Les différents matériaux (aluminium, plastique, acier...) sont récupérés pour être valorisés. A l'issue de ce processus, plus de 98 % des matériaux de la rame (fer, aluminium, inox,

verre et plastique) sont recyclés dans d'autres filières de valorisation industrielle (fonderie, valorisation énergétique...)



Focus : Sur la rénovation Neustrie – Les Couëts (tramway Ligne 3) menée au printemps 2025, le béton de la plateforme tramway a été partiellement conservé et les nouveaux bétons sont bas carbone. Depuis ces travaux, la Semitan intègre systématiquement des clauses

techniques d'utilisation de béton bas carbone dans ses marchés d'infrastructures tramway.



Focus : Réemploi de l'auvent de l'arrêt François Mitterrand : L'ensemble de l'inox et du bois de l'auvent de l'arrêt François Mitterrand a été réemployé pour le nouvel auvent. Les poteaux « tripode » du terminus ainsi que les armatures métalliques de la

station ont été démontés, reconditionnés par une entreprise locale située à la Chapelle-Heulin (44) et réinstallés, limitant ainsi la production de déchets et la consommation de ressources naturelles.



**JE SUIS SIGNATAIRE
DE LA CHARTE**

Agir pour le Numérique responsable

• Enjeux

- Economiser les ressources
- Assurer l'accessibilité à tous aux services numériques
- Confiance et éthique dans l'usage de la donnée et de l'IA

• Objectif

- Garantir la sécurité et la souveraineté des données
- Maitriser le cycle de vie des données
- Limiter l'impact énergétique
- Encadrer et mesurer les usages de l'IA
- S'engager pour l'inclusion numérique

• Politique

Développer un numérique responsable, souverain et inclusif, fondé sur une gestion maîtrisée des données, des usages et des équipements.

• Actions mises en œuvre

Réalisées en 2025 :

- Elargissement de l'utilisation de la solution Fruggr avec l'achat du module accessibilité
- Lancement de la démarche de labellisation INR niveau 1, avec la réalisation du rapport individuel WeNR sur la maturité au numérique responsable
- Première édition du Summer Digital CleanUp en remplacement du Digital CleanUp Day.
- Sensibilisation des membres du CoDSI au numérique responsable.
- Définition du SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables) incluant les éléments du numérique responsable
- Engagement dès le mois de juin 2025 au côté de la métropole à travers la Charte de Solidarité Territoriale de Cybersécurité pour renforcer notamment la coopération et l'entraide mutuelle entre les acteurs du territoire en cas de crise, partager des pratiques et retours d'expérience et mettre en place des exercices de crise
- Programme interne de sensibilisation et de diffusion de la culture cybersécurité.
- Intégration de la sécurité et de la conformité dans les projets à composantes SI et dans le processus des achats
- Exercice interne et externe de gestion de crise avec le support de l'ANSSI
- Déploiement d'un centre opérationnel de cybersécurité pour améliorer la détection des incidents.

A réaliser en 2026 :

- Obtenir d'ici fin 2027 la labélisation NR niveau 1
- Expérimentation de la solution de suivi du digital Workplace via Fruggr
- Mise en place d'un programme de sensibilisation de tous les membres de la DSI et d'utilisateurs clés dans les directions métiers.
- Etablissement d'un plan d'action de mise à jour des applications suivant les recommandations de l'application Fruggr
- Organisation de la deuxième édition du Summer Digital CleanUp Challenge.
- Audit de sécurité et renouvellement des licences M365
- Nettoyage et mise à jour de la documentation des lecteurs réseaux, OneDrive, Teams... dans le cadre du projet de GED
- Se préparer à réagir en cas de cyberattaque
- Poursuivre l'acculturation à de la cybersécurité pour passer de l'éveil à l'action.
- Maintenir la maîtrise de notre surface d'attaque avec l'arrivée de l'IA
- Engager la mise en conformité relative à la résilience cyber des infrastructures critiques

- **Ressources**

- Groupe numérique responsable de la DSI
- Participation à plusieurs groupes de travaux régionaux et nationaux pour se cultiver et rencontrer d'autres entreprises concernées par le sujet (ADN Ouest, Charte territoriale cyber, ...)
- Accord-cadre d'accompagnement sur les prestations SI

- **Indicateurs**

- Age moyen du matériel informatique : 9,6 ans en 2025
- Age moyen des ordinateurs portables et fixes : 7,7 ans en 2025
- Age moyen des écrans : 7,3 ans en 2025

Les services numériques sont désormais indispensables au bon fonctionnement des activités. Ils garantissent la continuité d'exploitation et la fiabilité, tout en s'inscrivant dans un usage maîtrisé, conforme et aligné avec le schéma directeur du SI. Ces évolutions impliquent le déploiement de nouveaux services manipulant des données nécessitant un niveau de protection adapté, notamment :

- La priorité donnée à l'expérience client sur le réseau Naolib et au développement d'une offre de mobilité intégrée sur le Web et ses déclinaisons (compte mobilité, GRC multi-opérateurs, titres sans contact, information voyageurs, tarification solidaire) ;
- Les nouveaux enjeux liés à la gestion et au développement du réseau de transport et du patrimoine (extension du réseau, véhicules communicants, maintenance prédictive) ;
- L'ouverture croissante du système d'information vers l'extérieur et l'évolution des usages des collaborateurs (conducteurs et mainteneurs connectés, télétravail, services Cloud, réseaux sociaux).

La démarche de Numérique Responsable a également été renforcée, soutenue par des actions de sensibilisation et de suivi d'indicateurs, au travers de 5 objectifs principaux :

- Garantir la sécurité et la souveraineté des données
- Maîtriser le cycle de vie des données
- Limiter l'impact énergétique
- Encadrer et mesurer les usages de l'IA
- S'engager pour l'inclusion numérique

Garantir la sécurité et la souveraineté des données

Face à l'augmentation des cybermenaces et au renforcement des exigences réglementaires, la Semitan a structuré dès 2016 une gouvernance cybersécurité dans une logique de réduction progressive du risque et de responsabilisation des acteurs.

Pour garantir la sécurité et la souveraineté des données, le système d'information doit s'adapter en permanence à l'évolution des menaces et du cadre réglementaire : multiplication des attaques, augmentation des vols de données personnelles, atteintes à la réputation des entreprises ou des collectivités, et renforcement des exigences réglementaires et contractuelles.

La sécurité des systèmes d'information constitue ainsi un pilier fondamental de la confiance accordée par les collaborateurs, les clients et les commanditaires de la Semitan. Elle repose sur quatre enjeux majeurs :

- Assurer l'exploitation du réseau dans des conditions satisfaisantes ;
- Garantir la fiabilité de l'information client ;
- Protéger les données des clients et du personnel ;
- Prévenir les tentatives d'acquisition illégale d'informations.

La gouvernance de la cybersécurité définit les mesures de sécurité adaptées aux risques identifiés et veille à leur mise en œuvre. Cette démarche est régulièrement évaluée au travers d'audits. Au-delà des obligations réglementaires, la Semitan s'appuie également sur la sensibilisation des directions métiers et

l'intégration systématique de la sécurité dès la conception des projets.

Cette approche globale couvre l'ensemble du système d'information, des postes utilisateurs et de l'informatique de gestion jusqu'à la téléphonie et aux systèmes industriels embarqués dans les véhicules.

Maitriser le cycle de vie des données

La croissance exponentielle des données constitue un enjeu majeur en matière d'empreinte environnementale, de sécurité et de conformité réglementaire. Maitriser le cycle de vie des données est donc un objectif indispensable à mettre en œuvre. En ce sens, le Summer digital Clean up challenge mis en place à l'été 2025 a permis plusieurs actions :

- Sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques
- Faire participer chacun à l'archivage, au classement et au nettoyage de ces espaces
- Apprendre à limiter l'utilisation des données

La mise en place d'une solution de GED (gestion électronique des documents) va permettre également une gouvernance plus claire de la documentation ainsi que la mise en place d'une solution de gestion du cycle de vie de ces documents. Des actions concernant la gestion des équipes Teams inactives sont également en cours de développement par exemple.

Limiter l'impact énergétique

On sait aujourd'hui que le numérique représente une part croissante de la consommation énergétique mondiale. Conscients de cet impact, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour en limiter les effets :

- L'optimisation des infrastructures et des environnements collaboratifs, afin de limiter la duplication des contenus et les usages énergivores.
- L'allongement de la durée de vie des équipements par des politiques de maintenance, de réemploi et de recyclage responsables.
- La sensibilisation aux éco-gestes numériques : réduction des impressions, nettoyage des espaces de stockage, gestion raisonnée des emails et des réunions en ligne.

- Le suivi d'indicateurs environnementaux liés aux usages numériques, pour piloter et mesurer les progrès réalisés.

Encadrer et mesurer les usages de l'IA et s'engager pour l'inclusion numérique

L'intelligence artificielle constitue un levier d'innovation et de performance. Toutefois, son développement doit s'inscrire dans un cadre éthique, transparent et responsable. Cela passe par la réflexion de plusieurs actions afin d'accompagner les utilisateurs comme une charte dédiée, la formation, identifier des indicateurs de mesure.

Notre ambition est de tirer parti des opportunités offertes par l'IA tout en maîtrisant ses impacts environnementaux et sociétaux.

Et cela passe par plusieurs étapes et actions permettant l'accessibilité à tous, tant en interne Semitan qu'à nos usagers. Les applications sont mises à jour suivant des recommandations spécifiques.

L'ensemble de ces objectifs et les actions visent à confirmer notre engagement dans une démarche structurée pour réduire l'impact environnemental, social et éthique de leurs activités numériques. La labélisation numérique responsable de niveau 1 viendra affirmer cet engagement et nous permettra de nous diriger vers une ambition de maîtrise et déploiement avancée du numérique responsable.



ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

Depuis toujours, l'Humain fait partie intégrante de l'identité et de la culture Semitan. Elle s'est engagée dans une politique RH responsable et durable au service de ses objectifs stratégiques et de sa performance pour accompagner naturellement les transitions sociétales et environnementales actuelles. La politique de Ressources Humaines s'appuie sur des pratiques éthiques, exigeantes et durables pour améliorer la qualité de vie au travail, développer les compétences, promouvoir la diversité et l'inclusion, et agir en faveur de l'emploi sur le territoire.

Les 5 enjeux sociaux appréhendés sont les suivants :

- Les conditions de travail et la sécurité des salariés
- La santé au travail et le bien-être des salariés
- L'accompagnement des salariés tout au long de leur parcours professionnel
- Le renforcement de l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur,
- L'inclusion et la diversité



Améliorer les conditions de travail des salariés et agir en faveur du bien-être au travail

• Enjeux

La préservation du bien-être au travail

L'enjeu des conditions de travail est un facteur important de maintien dans le poste et de fidélisation et d'attractivité.

• Objectifs

Améliorer le taux de satisfaction des salariés.
Fidéliser les salariés

• Politiques

Favoriser les équilibres de vie professionnelle / vie privée

Accompagner les salariés individuellement dans le cadre d'aménagements de poste, à la suite d'un évènement traumatique ou une souffrance au travail

Mobiliser les énergies au service du bien-vivre ensemble

• Actions mises en œuvre

Mesure de la satisfaction via une enquête de bien-être au travail (baromètre social)

La Direction donne la parole aux salariés tous les 3 ans via le baromètre social. Cette enquête interne a pour objectif de recueillir l'avis et la perception de l'ensemble des salariés sur différentes thématiques : conditions de travail, charge de travail, qualité de vie au travail, climat social, relation managériale, etc. Ces résultats permettent de mesurer l'évolution du climat social et de mettre en place ou d'ajuster les plans d'actions de l'entreprise.

76 %

des salariés s'estiment assez satisfaits ou très satisfaits de leur travail actuel

Source : baromètre social 2025

Expérimentation de nouvelles organisations de travail favorisant la flexibilité (conditions de travail)

En concertation avec ses partenaires, de nouveaux dispositifs sont expérimentés pour améliorer les conditions de travail des salariés. Des groupes de travail, menés avec les salariés et les partenaires sociaux, ont permis de mettre en place l'expérimentation de la réduction du nombre de jours travaillés par semaine (9 jours sur 10) dans l'équipe électronique de la maintenance et a été étendu à d'autres services de maintenance.

L'affectation à 48 heures des conducteurs a été expérimentée en 2024 et pérennisée en 2025. D'autres organisations favorisant la flexibilité des horaires et des organisations ont été proposées et sont en cours de mise en œuvre.

Aménagement de la salle de prise de service de saint Herblain

La Semitan conduit régulièrement des travaux de rénovation dans les sites de l'entreprise afin d'entretenir les bâtiments et de contribuer à améliorer les conditions de travail des salariés. Les nouveaux espaces de prise de service et de pause du CETEX de Saint-Herblain ont été inaugurés en 2025. Ces espaces, essentiels pour les conducteurs et conductrices, sont bien plus que de simples lieux de pause : ils favorisent la convivialité, l'échange et l'accès à l'information.

• Indicateurs

- Nombre de salariés bénéficiant du télétravail : 351 en 2025
- Note de satisfaction globale des salariés vis-à-vis de l'entreprise (baromètre social) : 76% en 2025.

• Chiffre clé

- Taux de départ volontaires : 4.9% en 2025

La politique sociale de la Semitan vise à concilier l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle en apportant de la souplesse dans l'organisation du travail de ses salariés, lorsque c'est possible. Elle s'appuie notamment sur :

- **Le développement du télétravail** auprès de ceux qui y sont éligibles et qui le souhaitent depuis 2019. Un accord sur le travail à distance a été signé avec nos partenaires sociaux en 2022. En 2025, 351 salariés ont bénéficié du télétravail.
- Des réflexions et améliorations régulières sur les cycles de travail, pour conjuguer au mieux obligations de service et santé des salariés
- Des actions de **sensibilisation pour un usage raisonné et équilibré des outils numériques** avec la Charte de la déconnexion et la charte d'utilisation du SI.
- **La mise en place des temps partiels** demandés par les agents.



Protéger la santé et assurer la sécurité des salariés

• Enjeux

La préservation de la santé physique et morale des salariés.

L'enjeu de la sécurité de ses collaborateurs est essentiel pour la Semitan.

• Objectifs

Réduire le nombre d'accidents du travail
Baisser le taux d'absentéisme

• Politiques

La Semitan s'est engagée de longue date dans une politique volontariste de santé au travail en engageant des actions concrètes, opérationnelles et proches du terrain.

Mener une politique active de prévention de la sécurité au travail.

• Actions mises en œuvre

Mise en place d'un accord de prévention des risques professionnels avec les partenaires sociaux en 2025

Cet accord est un engagement social structurant et un levier de maîtrise des risques professionnels et d'actions de prévention en la matière.

Service de santé au travail autonome :

Ce service, composé d'un médecin et d'une infirmière entièrement dédiés à la Semitan, permet, en plus d'un suivi médical plus efficace, de proposer des actions de prévention et d'accompagnement adaptées. La Semitan continue ses recherches en équipements et outils pour faciliter les manutentions, limiter les charges et mouvements physiques. Par exemple, un outil d'aide au retrait des sièges dans les bus lors d'opérations de rénovation pour limiter la sollicitation du dos est en cours de développement. L'utilisation d'exosquelettes se poursuit.

Organisation d'animations et d'ateliers de sensibilisation

En 2025, un parcours santé CAR' PREV a été proposé à tous les salariés sur leur temps de travail. C'est un programme de prévention santé gratuit qui se déroule dans un bus équipé de 3 salles de consultations. Dans ce programme les salariés ont pu échanger :

- Avec une infirmière pour évaluer leurs risques cardiovasculaires,
- Avec un ostéopathe ou chiropracteur pour réaliser un bilan de leurs troubles musculosquelettiques
- Avec un opticien pour tester leur performance visuelle

Ils ont pu également avoir des conseils pratiques pour la conduite ou le travail sur écran via une animation en réalité virtuelle.

Chaque année, une journée santé-sécurité est organisée par la Direction Sécurité Environnement et s'est concentrée en 2025 sur les accidents de trajet et les chutes de plain-pied au travail. Un simulateur de conduite, un stand de réalité virtuelle, un quiz et une animation avec la police municipale ont permis de sensibiliser les salariés sur les bons gestes à adopter dans leur quotidien.

• Indicateurs

Taux d'absentéisme sur l'ensemble du personnel en 2025 : 8,28 %
(8,82 % en 2024, 8.89 % en 2023, 9.24% en 2022)

Nombre d'accidents du travail avec arrêts : 190 en 2025
(204 en 2024, 180 en 2023, 176 en 2022)

L'enjeu de l'absentéisme et des arrêts de travail :

La tendance à l'amélioration de l'absentéisme qui avait débuté en 2024 s'est poursuivie en 2025 et s'est nettement accentuée. La Semitan a poursuivi ses actions pour réduire ou limiter au maximum l'absentéisme :

- Organisation de formations de prévention aux risques pouvant porter atteinte à la santé des salariés : addictologie, risques psycho-sociaux, accueil sécurité en e-learning, etc...
- Accompagnement de ses salariés individuellement dans le cadre d'aménagements de poste, à la suite d'un événement traumatique ou une souffrance au travail. Plusieurs dispositifs d'accompagnements individuels ou collectifs sont aujourd'hui à disposition des salariés : partenariat avec France Victime, mise à disposition d'une cellule d'écoute et d'un numéro



vert, retour d'expérience avec psychologues, coaching, etc...

- Proposition d'entretiens de liaisons pour les arrêts supérieurs à 1 mois pour permettre d'envisager les conditions favorisant le retour au travail
- Des visites de pré-reprise sont presque systématiquement organisées pour les retours d'arrêts de longues durées. Les préconisations anticipées du médecin du travail permettent d'organiser sereinement le retour et ses modalités. De plus, le manager reçoit systématiquement le salarié concerné pour évoquer ensemble les aménagements ou éventuels accompagnements nécessaires.
- L'analyse des causes et de la gravité permet d'alimenter les réflexions de prévention et le renforcement des mesures de sécurité en lien avec la gestion des risques professionnels.



Renforcer l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur

• Enjeux

Pouvoir les recrutements prévus pour la nouvelle délégation de service public.

La disponibilité des ressources humaines est devenue le sujet crucial des entreprises de transport pour assurer la production de l'offre.

• Objectif

Recruter près de 160 conductrices et conducteurs par an pour répondre aux départs et aux évolutions de l'offre.

• Politique

La Semitan s'est engagée dans une politique visant à renforcer l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur

• Actions mises en œuvre

Structuration du positionnement de la marque employeur :

La Semitan a formalisé en 2025 le positionnement de sa marque employeur, reposant sur des valeurs partagées (sens du service public, engagement, solidarité, esprit d'équipe, responsabilité) et une promesse employeur articulée autour de la stabilité, de l'apprentissage permanent, de l'attention portée à chacun et de la fierté d'appartenance.

Amélioration de l'expérience candidat et des pratiques de recrutement

La Semitan a poursuivi en 2025 le travail de fond sur l'expérience candidat :

- Les annonces de recrutement ont évolué vers une vision "candidat" (ton, visuels, mise en avant de salariés, contenus simplifiés),
- Les pages métiers du site semitan.fr ont été revisités avec des contenus plus dynamiques et des vidéos, pour mieux présenter nos métiers et le sens des missions de la Semitan.
- Une attention particulière est portée à l'expérience candidat pendant le parcours recrutement : déplacements,

qualité des échanges, délais de traitement des réponses ...

- L'équipe recrutement est composée d'un pôle de gestionnaires chargés de piloter l'expérience candidat : inviter les candidats à leurs différents entretiens, mettre en œuvre les campagnes de communication, réaliser des actions de sourcing ou de qualifications téléphoniques, etc.,
- La mutation des médias de recrutement a également été opérée par un renforcement de la radio, de la présence sur les réseaux sociaux en complément de la communication médias et des relations presse.

Organisation de « l'emploi sans arrêt »

La deuxième édition de "L'Emploi sans arrêt" s'est tenue à Nantes en juin 2025, portée par la Semitan et le collectif Les entreprises s'engagent – Club de Loire-Atlantique. Cet événement vise à amener l'emploi au plus près des habitants, en installant trois villages emploi au pied des stations du réseau Naolib. Résultat : des opportunités professionnelles littéralement à portée de tram ! De plus, une approche plus proche du terrain a été adoptée avec des interventions dans des écoles et des salons.

• Indicateurs

- Nombre de candidatures reçues pour le métier de conducteurs bus : 3240 en 2025 (1310 en 2024 et 1035 en 2023)
- Taux de titularisation des nouveaux embauchés : 95% en 2025 (87,8% en 2024, 86,3% en 2023)

Focus sur le process d'embauche :

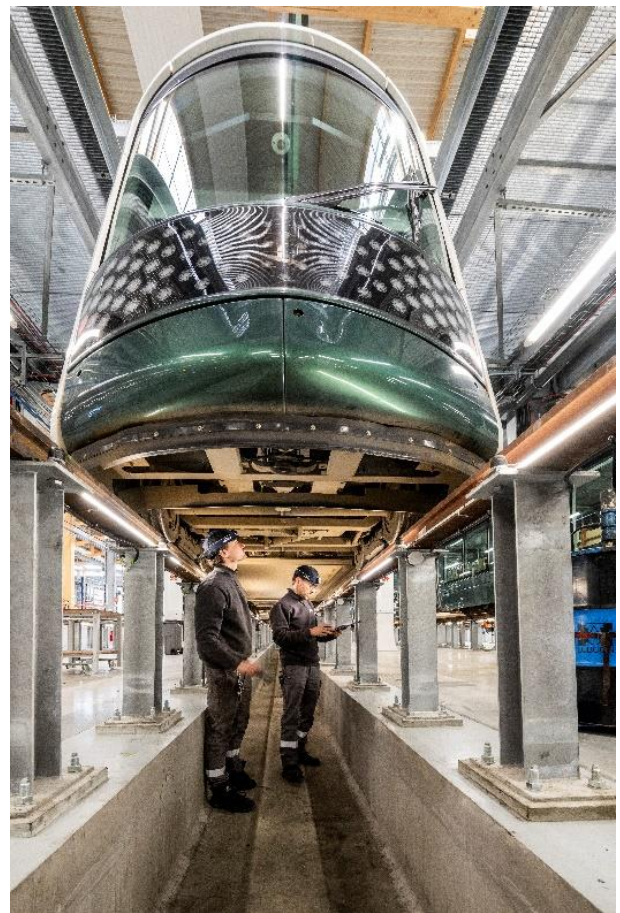
Attentive à ne pas perdre de potentiels futurs salariés et à s'adapter aux évolutions sociétales, la Semitan a fait évoluer son process de recrutement:

- Complète dématérialisation des candidatures et des tests avec une réponse systématique à tous les candidats
- Développement de techniques de sourcing notamment avec des partenaires institutionnels et actions de qualifications téléphoniques auprès des candidats aux postes de conduite.
- Mise en place de qualifications en présentiel appelées "rencontres recrutement individuelles" d'une vingtaine de minutes permettant une pré-

sélection sur la motivation et les contraintes métiers

- Développement d'entretiens approfondis en visioconférence et réalisation de tests à distance
- Évolution des critères de recrutement : ouverture à de nouveaux profils en valorisant le savoir-être et en proposant des accompagnements spécifiques
- Développement du recrutement des conducteurs en contrats de professionnalisation en CDI et organisation d'un parcours de formation et d'accompagnement tout du long de la première année.

L'ensemble de ces dispositions a permis de répondre aux prévisions de recrutements et de pourvoir les postes ouverts. Nombre d'embauches : 208 recrutements dont 137 conducteurs en 2025.



Accompagner les salariés tout au long de leur parcours dans l'entreprise

• Enjeux

Maintenir les compétences des salariés et anticiper les besoins de compétences des métiers

Renforcer la fidélisation et le sentiment d'appartenance à la Semitan.

• Objectif

Aujourd'hui, plus de 90% des formés s'estiment satisfaits des formations dispensées. L'objectif est de maintenir ce taux et de tendre à le faire évoluer à 95%.

• Actions mises en œuvre

Intégration des nouveaux salariés

Les nouveaux salariés et les salariés promus bénéficient de plusieurs dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation, notamment un stage d'intégration de deux jours.

Les conducteurs en CDI ou contrats de professionnalisation sont suivis par des tuteurs managers avec des entretiens réguliers. De plus un chargé de recrutement accompagne chaque session. Tous les 3 mois, des échanges avec les tuteurs managers sont organisés pour faire le bilan des périodes écoulées et permettre la mise en place de formations ou d'autres actions au plus proche du besoin détecté.

La Semitan a également mis en place des référents dans les métiers de la sécurisation du réseau (contrôle, intervention, ...) pour accompagner les nouveaux arrivants dans ces missions.

Lancement d'une démarche Compétences

La démarche compétences se base sur le référentiel emplois et compétence. En outre, le référentiel constitue la clé de voûte nécessaire aux processus RH connexes permettant l'accompagnement de la salariée ou du salarié tout au long de sa carrière, à savoir formation, mobilité interne, reconnaissance et ainsi d'agir en faveur de la reconnaissance et de la fidélisation. Le référentiel emplois et compétences sera construit pour répondre à trois enjeux majeurs en matière de gestion de compétences :

• Politique

Depuis de nombreuses années, la politique sociale de la Semitan valorise la mobilité interne des salariés

Elle vise à accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de nouvelles compétences (adaptations aux nouvelles technologies, aux nouveaux comportements, ...) et dans la réalisation de leurs missions.

- apporter à chaque salarié des repères clairs sur son métier, sur ses activités, les connaissances et les compétences à maîtriser et développer,
- offrir une visibilité sur les évolutions possibles au sein de la Semitan pour faciliter les mobilités internes et la gestion des carrières,
- anticiper les besoins de compétences de demain.

Polycompétences et mobilité interne

La Semitan favorise depuis plusieurs années la polyvalence dans le poste, ce qui constitue une brique et un point d'appui fort dans la gestion des parcours professionnels :

- la polyvalence Conduite / Contrôle / Intervention : 15% des agents conducteurs receveurs assurent des services de contrôle ou d'intervention pour une partie de leur temps de travail
- la polyvalence conduite tramway / conduite bus : les agents conducteurs receveurs ont été formés à la conduite de tramway et assurent des services sur les deux types de transport.

Déploiement de la formation certifiante CQP Conducteur de tramway

La Semitan poursuit la professionnalisation de sa formation, avec le déploiement du CQP Conducteur de Tramway (Certificat de Qualification Professionnelle). Celui-ci évolue notamment en intégrant l'utilisation de simulateurs tramway pour une formation plus sécurisée, efficace et innovante visant à renforcer la professionnalisation. Au cours de la DSP 2026-

2031, 80 à 130 conductrices et conducteurs seront diplômés par an.

Préparation de l'ouverture du Centre de Formation des Apprentis (CFA)

Dans le cadre de sa stratégie de développement des compétences liées au métier de la conduite, la Semitan franchit une nouvelle étape avec la création d'un Centre de Formation des Apprentis (CFA). Ce projet ambitieux vise à répondre aux enjeux de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) récemment attribuée et marque une volonté forte d'investir dans la formation et l'avenir du métier de la conduite

Des avantages concrets pour les apprentis :

- Immersion dans un environnement professionnel structuré
- Missions concrètes et valorisantes

- Acquisition de compétences métier reconnues
- Accompagnement personnalisé par des tuteurs expérimentés
- Obtention d'un diplôme national reconnu

Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche RSE de la Semitan :

- **Favoriser l'insertion professionnelle** de jeunes en rupture de parcours.
- **Proposer une formation adaptée aux besoins réels de l'entreprise**, avec une pratique renforcée.
- **Contribuer à la dynamique territoriale** en formant localement aux métiers du transport urbain

Indicateurs

- Nombre de salariés formés par an dans l'entreprise (nombre de stagiaires) : 6502 en 2025 (5463 en 2024, 4151 en 2023)
- % de la masse salariale consacrée à la formation : 6,8% en 2025 (5,7% en 2024, 5,3 % en 2023).



Promouvoir l'insertion, la diversité et l'inclusion

• Enjeux

Favoriser la diversité et l'égalité des chances, lutter contre les discriminations à l'embauche.

• Objectif

Augmenter le taux d'emploi de salariés en situation de handicap (au-delà de 6 %).
Atteindre un taux de féminisation de 28% d'ici 2031.

• Actions mises en œuvre

Favoriser l'emploi des seniors :

En 2025, la Semitan a reçu le **Trophée Emploi Place aux Seniors** de la Jeune Chambre Économique de Nantes qui récompense les actions de la Semitan en faveur du recrutement des seniors. Convaincus que les compétences n'ont pas d'âge, la Semitan place les savoir-faire et les savoir-être au cœur de ses recrutements, indépendamment de l'âge, du parcours ou des diplômes. L'emploi des seniors est un véritable enjeu pour la Semitan, et nous agissons concrètement pour favoriser la possibilité de reconversion et d'apprentissage d'un nouveau métier quel que soit l'âge du candidat-e.

La Semitan a participé au Plan Emploi Seniors organisé par Nantes Métropole (accompagnement collectif d'un panel d'employeurs) en 2024/2025. Dans une logique de partage de pratiques et d'amélioration continue, ce dispositif a porté notamment sur :

- Des échanges entre employeurs (panel d'une quinzaine d'entreprises) sur les pratiques de recrutement et d'intégration
- Un travail sur les dispositifs mobilisables (CDD seniors, contrats de professionnalisation, aides à la formation, reconversions professionnelles) et sur l'adaptation des process RH.

Former des conducteurs parmi les publics éloignés de l'emploi

Le recrutement de candidates et candidats « à former » est déjà la pratique actuelle de la Semitan qui a acquis sur ce plan une démarche professionnelle et éprouvée sur le terrain, un taux de réussite à 97% à l'issue de la première année. Le partenariat avec France Travail et la coopération avec le tissu associatif permet d'agir pour l'insertion des publics dits éloignés de l'emploi, notamment par le dispositif de POEI

• Politique

La Semitan s'est engagée il y a plus de dix ans en collaboration avec ses partenaires sociaux, dans une politique de diversité et de respect des principes de neutralité et de laïcité.

(Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle).

La Semitan poursuit son programme piloté par le service Recrutement de la DRH, et notamment le développement des projets communs, au plus proche des personnes éloignées de l'emploi avec le soutien de l'ATDEC dans une démarche solidaire et citoyenne.

La Semitan poursuit l'intégration de salariés via un dispositif de formation à l'embauche : 72 contrats de professionnalisation en CDI et 14 recrutements via le dispositif de POEI à la conduite.

Recruter des alternants et des étudiants :

En 2025, 13 nouveaux contrats d'alternance ont été conclus à la Semitan (niveau CAP à BAC+5).

La Semitan a expérimenté un nouveau dispositif d'accueil d'alternants en CQP Maintenance Bus en partenariat avec la FAB Academy. Trois jeunes ont ainsi pu être accompagnés pour l'obtention de leur diplôme en Maintenance bus.

Chaque année, la Semitan recrute de nouveaux conducteurs, étudiants titulaires du permis B et actuellement en études supérieures. L'objectif est de renforcer la flexibilité dans l'organisation du travail des conducteurs de tramway. Ces postes à temps partiel sont disponibles les samedis et pendant les vacances scolaires (12 postes pour la promotion 2025 qui se rajoutent aux 30 étudiants déjà embauchés).

Poursuivre l'accompagnement des salariés en situation de Handicap

En 2025, la Semitan a mené avec l'AGEFIPH un diagnostic de sa politique Handicap visant à **améliorer l'accueil, le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap**, en particulier sur les métiers de la conduite, fortement représentés dans l'entreprise. La formalisation d'une politique Handicap permettra dès la fin de l'année 2026 d'aller plus loin en termes d'accompagnement des salariés. L'accent sera mis sur la communication des dispositifs existants au sein de l'entreprise pour favoriser le maintien de l'emploi, soit par les aménagements de poste soit par les

reclassements/reconversion. Enfin, une attention particulière sera portée à la détection des situations individuelles.

Certification Entreprise Accueillante de Nantes Métropole

La Semitan a reçu l'attestation « **Entreprise accueillante** », dispositif solidaire qui favorise le lien entre les entreprises et le grand public dans le domaine de l'emploi.

Concrètement, en 2025 la Semitan a accueilli 120 stagiaires et a fait bénéficier à près de 350 élèves de 10 à 16 ans de sessions de découverte de l'entreprise animées par les équipes de la Mission Sécurisation Réseau.

• Indicateurs

- Index égalité homme-femme : 99/100 en 2025 (94/100 en 2024)
- Taux de féminisation : 24,05% en 2025
- Taux de salariés en situation de handicap : 6,4% en 2025



de gauche à droite : Séverine BODIN, Philippe GROUX, Amélys TOULORGE (service Recrutement et Mobilités internes - Semitan)

Focus Charte de la diversité

La Semitan s'appuie sur sa Charte de la diversité, annexe du règlement intérieur, pour favoriser le bien vivre ensemble au sein de l'entreprise et lutter contre tout type de discrimination au travail.

Renforcer l'impact territorial et sociétal de l'entreprise

La mobilité est un élément structurant pour le développement des territoires et l'inclusion de leurs habitantes et habitants. En effet, leur permettre de se déplacer facilement pour leurs activités économiques, sociales et culturelles contribue directement à améliorer l'attractivité et le dynamisme d'un territoire. **Les activités de la Semitan sont des leviers au service de la politique des mobilités de la métropole. La Semitan est une entreprise au cœur des liens sociaux et territoriaux qui crée de la valeur en partenariat avec les acteurs du territoire.**



Forte de sa mission de coordinateur des mobilités, la Semitan a identifié 4 axes prioritaire d'actions :

La Semitan s'implique dans la sécurité des transports collectifs et dans la lutte contre l'accidentologie. Elle promeut une offre de transport multimodale accessible, inclusive et solidaire. Enfin, la Semitan renforce son engagement en faveur des publics fragiles de la métropole (les seniors, les femmes, les Quartiers Prioritaires de la Ville, les personnes en situation de handicap...) en partenariat avec d'autres acteurs du territoire.



Sécuriser les transports

• Enjeux

- Protéger les voyageurs et le personnel
- Réduire les incivilités
- Prévention des violences envers le personnel
- Création d'un environnement de confiance pour encourager les déplacements

• Objectif

- Rassurer les clients et le personnel
- Renforcer la visibilité des équipes de sûreté.

• Politique

- Assurer un climat serein dans les transports
- Renforcement de la présence des équipes internes, polices, gendarmerie sur le terrain et dans les véhicules.
- Formation du personnel à la gestion de conflits

• Actions mises en œuvre

La Semitan fait de la sécurité dans les transports l'un des piliers majeurs de sa stratégie. La prévention des incivilités sur le réseau constitue une préoccupation centrale, partagée avec l'ensemble des acteurs de la tranquillité publique – Police nationale, polices municipales et métropolitaine, ainsi que la Gendarmerie – et s'appuie sur de nombreux dispositifs opérationnels déployés sur le terrain.

Prévention et gestion des incidents

Les actions engagées reposent à la fois sur des mesures de prévention et sur la gestion des incidents liés à la sécurité. En 2025, les dispositifs déjà en place ont été poursuivis, tandis que les conventions signées en 2021 continuent de produire leurs effets au travers de réunions régulières :

- - **Contrat de Sécurité Intégrée (CSI)** signé en 2021 entre la Semitan, le préfet, le procureur de la République, le Recteur de l'académie et la mairie de Nantes. Son objectif est de renforcer la sécurité dans le centre-ville en coordonnant l'action des différents acteurs et en apportant des réponses adaptées aux problématiques identifiées.
- **Partenariat avec la gendarmerie**, compétente sur 19 communes de l'agglomération nantaise, permettant une présence visible et rassurante, dissuadant les actes de délinquance et sécurisant les zones hors périmètre de la Police nationale.
- **Collaboration quotidienne avec l'Unité Métropolitaine des Transports en Commun**

(**UMTC**), créée en 2020 après une formation spécifique de ses agents aux enjeux de sûreté. Une mise à disposition de radios portatives a été engagée afin d'améliorer la réactivité entre le PC Sûreté Semitan et l'UMTC. Les premiers résultats sont encourageants et démontrent une amélioration notable de la sûreté et de la réactivité d'intervention des équipes.

- **Partenariat renforcé avec la Police nationale** via la création du Service Interdépartemental de Sécurité des Transports en Commun, destiné à renforcer la sécurité sur les tranches horaires et secteurs les plus touchés par la délinquance.

La Semitan poursuit également les **Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO)** initiés par la Police nationale, en lien notamment avec les commissariats d'Orvault, de Saint-Herblain, de Waldeck Rousseau, l'UMTC et les polices municipales. Ces coopérations ciblent les problématiques d'incivilités ou de délinquance, soutiennent les salariés dans leurs missions et renforcent le sentiment de sécurité des voyageurs. Des patrouilles mixtes (Semitan, UMTC, Police nationale) ont ainsi été déployées à bord des véhicules et sur les pôles d'échanges.

Lutte contre les atteintes sexistes

Dans le cadre de son plan dédié aux atteintes sexistes envers les clients, la Semitan mène depuis 2021 plusieurs actions :

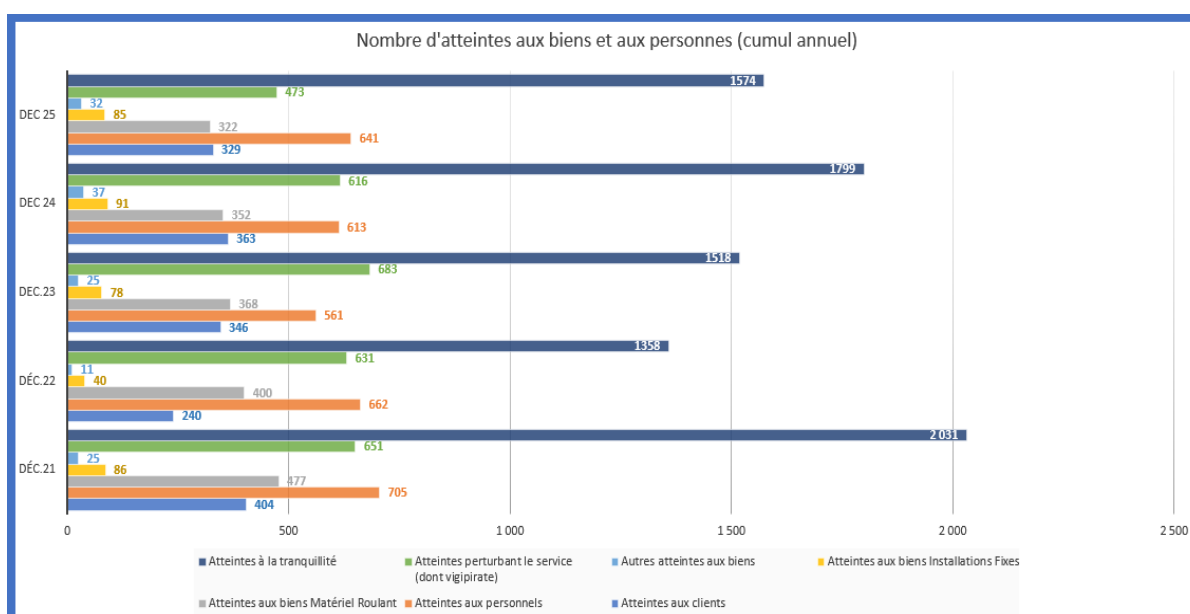
- Renforcement de la communication sur le dispositif « arrêt à la demande » en soirée.
- Formation et sensibilisation des agents de maîtrise terrain à l'accueil et l'accompagnement des victimes.

- Recherche de partenariats avec la Ville de Nantes, Nantes Métropole et les associations d'aide aux victimes afin de mieux orienter les personnes concernées.

Nantes a été la première ville de France à lancer officiellement l'arrêt à la demande en 2015. Ce dispositif permet aux voyageurs de descendre entre deux arrêts en soirée, afin de les rapprocher de leur destination et de limiter leurs déplacements nocturnes à pied. En 2023, l'ensemble des personnels en contact avec la clientèle a suivi une formation d'une journée sur la prise en charge des victimes d'atteintes sexistes.

Campagnes de civisme

La qualité du voyage à bord des transports en commun est une priorité pour la Semitan, notamment au regard des nombreux retours clients signalant certains comportements gênants. Ainsi, des campagnes régulières rappellent les règles d'utilisation du réseau ainsi que les principes essentiels du savoir-vivre ensemble, afin de garantir à chacun de bonnes conditions de déplacement.



Indicateurs

- 1 574 atteintes à la tranquillité
- 439 atteintes aux biens (matériel roulant et installations fixes)
- 970 atteintes aux personnes (clients et personnel)
- 473 atteintes visant à perturber le service

Le cumul annuel des incidents sur le réseau est en baisse de 11% comparé à 2024, tous les types d'atteintes sont concernés par cette baisse hormis les atteintes au personnel.



Lutter contre l'accidentologie

• Enjeux

- **Assurer la sécurité des passagers, du personnel Semitan et des usagers de l'espace public**

• Actions mises en oeuvre

En 2025, les véhicules de la Semitan ont parcouru 22,9 millions de kms sur l'espace public (hors véhicules affrétés). **Aussi la Semitan est particulièrement mobilisée en ce qui concerne la maîtrise du risque d'accident pour ses clients voyageurs et les autres usagers de l'espace public.**

L'accroissement de la population sur l'agglomération entraîne une augmentation de la fréquentation des transports et des interactions dans l'espace public. Les modes de mobilité changent également et les risques d'accidents évoluent. Pour prévenir ces risques la Semitan engage de nombreux moyens qui s'organisent autour de 3 axes majeurs pour diminuer l'occurrence et la gravité des accidents.

La sécurisation des infrastructures

La démarche de la Semitan et de Nantes Métropole est de faire en sorte que les aménagements soient toujours plus lisibles et compris par les usagers. Les analyses servent de base dans la conception des projets neufs pour optimiser la sécurité des aménagements au-delà de leur stricte conformité réglementaire. Pour les aménagements existants, des instances permettent de réfléchir à des améliorations au niveau des points les plus accidentogènes. Les actions sont priorisées en concertation avec Nantes Métropole et en fonction de l'analyse de l'accidentologie.

La prévention auprès des principales parties prenantes

- **Auprès du grand public** avec notamment une campagne annuelle de sensibilisation du public à la sécurité aux abords des lignes et des véhicules de transports en commun. La campagne sécurité de 2025 s'est déroulée en juin avec un rappel en novembre. Les thématiques abordées portaient sur le non-respect du feu de signalisation R24 (signal rouge clignotant à l'approche d'un tramway) et sur le risque d'être entraîné lors de la fermeture des portes du tramway.

• Politique

Prévenir les risques, diminuer l'occurrence et la gravité des accidents

En complément certains visuels de la campagne 2024 portant sur la sécurité des piétons lors des traversées, les risques de chute des voyageurs lors des freinages, et pour les cyclistes les risques liés aux angles morts ont été réexploités.

- **Auprès des cyclistes**, pour la deuxième année consécutive, la Semitan a accueilli le Vélotour, un parcours de visites de sites en vélo organisé par Nantes Métropole et l'association Vélotour. Cet évènement, réalisé sur le nouveau site Babinière, a permis de sensibiliser les cyclistes aux risques liés à la distance de freinage des tramways et à l'angle mort des bus.

- **Auprès des conducteurs**, à travers le plan Echo, mis en place depuis plus de 10 ans : un dispositif qui introduit la conduite prévisionnelle (rationnelle) et place le savoir-être en situation de conduite au cœur de la démarche. Le dispositif s'appuie sur des audits en conduite, des analyses d'évitabilité et des accompagnements Echo. L'objectif est d'anticiper autant que possible un potentiel comportement à risque d'un voyageur ou d'un tiers.

- **Lancé en 2020, le programme de formation « Mobilité et sérénité de tous »** suivie par les conducteurs et élaboré conjointement entre la Semitan, Nantes Métropole et des associations nantaises a comme objectif de mieux partager l'espace urbain et d'améliorer la prise en compte de chacun, notamment les utilisateurs des mobilités douces individuelles et les piétons.

L'identification des causes d'accidents

Chaque événement même sans gravité est décrit de façon détaillée dans une base de données. Cela permet d'analyser lors de la tenue de comités accidentologie les facteurs les plus récurrents tels que les lieux, les tiers impliqués, le type d'aménagement et les circonstances. L'analyse permet d'identifier des actions concernant les infrastructures mais aussi le matériel roulant, la formation du personnel, la signalisation et la sensibilisation du public.

• **Objectifs 2025**

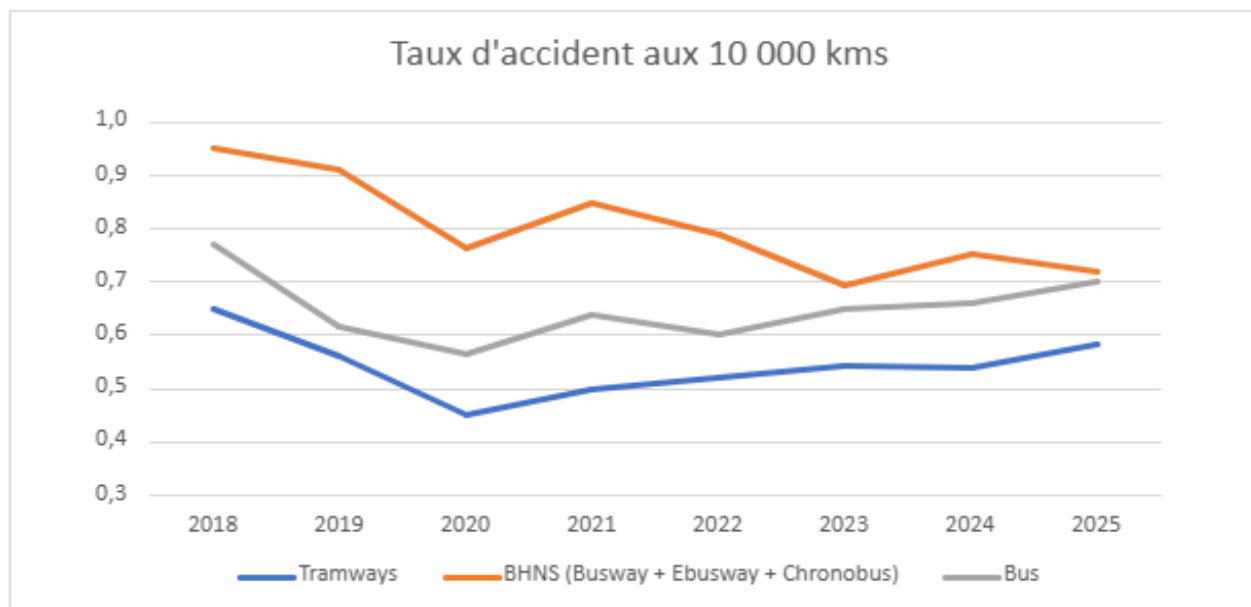
Taux d'accidents aux 10 000 kms :

- Tramways inférieur à 0.55
- BHNS inférieur à 0.80
- Bus inférieur à 0.60

• **Indicateurs :**

Taux d'accident aux 10 000 kms en 2025 :

- Tramways : 0.58
- BHNS : 0.72
- Bus : 0.70



Le graphique ci-dessus représente le taux d'accident aux 10 000 km selon le mode de transport. Sont comptabilisés les collisions (de toute nature, y-compris contre des obstacles ou objets présents sur les voies) et les accidents de voyageurs (principalement des chutes dans les véhicules lors des freinages appuyés ou lors des montées et descentes, ainsi que des coincements dans les portes). Les accidents concernant les affrétés ne sont pas comptabilisés pour ne pas biaiser les données car leur connaissance par la Semitan est incomplète.

La catégorie de véhicule la plus accidentogène est le bus à haut niveau de service (BHNS). D'une performance proche de celle d'une ligne de tramway, ces lignes ne bénéficient pas d'autant d'infrastructure en site propre intégral ce qui augmente les interactions avec les tiers. En 2025, le taux d'accident de cette catégorie est en baisse tandis que celui des tramways et bus est en augmentation. Même si cette tendance à la hausse se retrouve aussi au niveau national sur les réseaux tramways, la Semitan va étudier en détail les causes de ces variations en début d'année 2026 pour élaborer un plan d'action.

Promouvoir une offre de transport multimodale attractive, accessible, inclusive et solidaire

• Enjeux

Contribuer à faire progresser la part modale des transports publics et des modes durables (incarnée par la marque multimodale Naolib), conformément au Plan de Déplacements Urbains.

Proposer une offre de mobilité pertinente et adaptée aux usages et aux publics fragiles.

Contribuer à l'accessibilité universelle du réseau Naolib selon le schéma directeur accessibilité de Nantes Métropole.

• Objectif

Le schéma directeur accessibilité de Nantes Métropole vise notamment à atteindre l'accessibilité totale de l'ensemble des points d'arrêts du réseau à l'horizon 2030.

• Politique

En facilitant l'usage des mobilités durables, la Semitan encourage l'intermodalité des transports en commun avec le vélo, la marche, le covoiturage et l'autopartage. **Elle joue un rôle important d'accompagnement au changement de comportement en matière de mobilité sur le territoire**, au service de la politique de mobilité de Nantes Métropole.

Pour être attractive, l'offre de mobilité multimodale proposée (transports collectifs et modes doux) **doit être adaptée aux attentes des clients voyageurs et à l'ensemble des parties prenantes.**

La politique d'accessibilité de la Semitan est mise en œuvre depuis de nombreuses années pour répondre aux enjeux du territoire (attractivité, développement économique, mobilité pour toutes et tous). Pour cela, **l'offre, l'information et les équipements doivent être adaptés à tous les profils d'usagers.**

Produire une offre de transport attractive et adaptée à tous

> Le réseau de transport en commun est fortement maillé : plus de 87% des habitants de la métropole se situent à moins de 500 mètres d'un arrêt de tramway ou de BHNS et/ou à moins de 300 mètres d'un arrêt de bus (Population INSEE 2020). **En 2025, la ligne 1 du tramway a été prolongée jusqu'au pôle d'échanges de Babinière et la ligne 54 a été transformée en Chronobus C8.**

Le prolongement de la ligne Navibus entre Bas Chantenay et Trentemoult Sablières a été mis en œuvre également en 2025.

> **Le service Proxibus** permet aux personnes en situation de handicap avec une invalidité de plus de 80% de bénéficier d'un service de transport à la demande. Face à la très forte sollicitation du service Proxibus, des services supplémentaires vont être mis en œuvre à compter de janvier 2026, qui représentent 10% d'offre supplémentaire.

> Parallèlement, le développement d'autres services plus spécifiques permet de répondre aux besoins du plus grand nombre : **Mon Copilote, Transport à la demande, ...**

Favoriser l'accessibilité du réseau Naolib (infrastructures, véhicules, information voyageurs au service de tous les publics) :

La totalité des véhicules et une majorité des stations sont accessibles, c'est-à-dire équipée pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap. Plusieurs aménagements sont réalisés et notamment :



- A l'intérieur des véhicules : des rampes d'accès, des emplacements réservés, des valideurs à hauteur adaptée aux PMR et un mode sonore pour les déficients visuels,
- Au sol : des cheminements d'approche avec pentes, des bandes d'éveil de vigilance. Et

aussi pour les malvoyants, le déploiement de systèmes d'information clients permettant d'annoncer les prochains passages des bus et tramways à partir d'une télécommande universelle.

Près de 45% des arrêts du réseau (bus et tramway) sont équipés d'un système d'annonces sonores à destination des personnes malvoyantes ou non-voyantes, indiquant les prochains passages, ainsi que les messages commerciaux affichés.

14 stations principales du réseau sont également équipées d'un dispositif permettant la diffusion de messages sonores, notamment pour faciliter le flux des voyageurs en station en cas d'affluence ou lors d'événements prévus, mais aussi pour améliorer l'information voyageurs en situation perturbée inopinée.

En parallèle, le programme de formation « **Mobilité et sérénité pour tous** » se poursuit pour sensibiliser les salariés à tous types de déplacement de mobilité douce (vélo, marche, ..) et à la prise en compte des handicaps.

Promouvoir la tarification solidaire multimodale (transport en commun, location de vélo, stationnement) :

Dans un objectif d'équité et pour faciliter l'accès pour tous aux services essentiels, Nantes Métropole a mis en place la tarification solidaire pour les différentes mobilités, qui permet une aide financière selon le quotient familial.

La Semitan renseigne et oriente les clients (accueil Espace mobilité, Allo Naolib, naolib.fr) sur ces dispositifs, afin que l'ensemble des foyers éligibles y aient recours

S'engager pour l'inclusion numérique :

L'objectif est de rendre les contenus et services numériques Naolib compréhensibles et utilisables par toutes les personnes en situation de handicap.

Le site internet et l'application mobile Naolib visent à respecter l'ensemble des critères du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité. Un audit du site et de l'appli Naolib a été mené et un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique est en cours d'élaboration.

Accompagner les plans de mobilité des entreprises du territoire

L'offre Naolib Pro répond aux fortes attentes des entreprises en matière de mobilité durable. Aujourd'hui, plus de 1 300 entreprises sont signataires de Packs Mobilité et 175 000 salariées et salariés peuvent bénéficier de ce dispositif. **L'objectif visé pour 2031 est de doubler le nombre d'entreprises accompagnées soit environ 2 500 structures.** Une nouvelle offre de conseil en mobilité à destination des acteurs de l'évènementiel (pros, sportifs, culturels, etc.) va également être mis en place.

• Ressources financières

Un budget annuel de 40 k€ est réservé par Nantes Métropole pour la mise en accessibilité des quais.

• Indicateurs

100% de véhicules accessibles en 2025 (99,7 % en 2023 et 2022 et 100% en 2024)

97.9% des clients bénéficient d'un arrêt accessible en 2025 (97,9% en 2024, 98,4% en 2023)

69 971 abonnés bénéficiaires en 2025 (69 667 en 2024, 67 019 en 2023), soit **40.6% de l'ensemble des abonnés Formule illimitée** (41% en 2024 et 40,2% en 2023)

Nombre de courses Proxibus en 2025 : 154 789 voyages en 2025 (-3,5% vs 2024).

Focus : Mon Copilote, service d'accompagnement des personnes âgées et personnes à mobilité réduite dans les transports publics

Face à la forte sollicitation du service Proxibus (pour les personnes en situation de handicap) qui ne peut répondre à toutes les demandes, la Semitan a mis en œuvre en 2022 un service d'accompagnement dans les transports en commun des seniors et personnes à mobilité réduite sur le territoire de Nantes Métropole. La Semitan a confié cette mission à Mon Copilote, une plateforme web et téléphonique de mise en relation entre des personnes à mobilité réduite et des accompagnateurs.

Le dispositif est simple : Il permet aux personnes à mobilité réduite d'entrer en contact avec des copilotes accompagnateurs afin d'être accompagnées sur un trajet en transport en commun. **3 459 accompagnements ont été menés en 2025 (d'une durée de 40 à 60 minutes), soit + 17% vs 2024.**



Focus : Mobilité des salariés de la Semitan et partenariat avec « Captain Blink » : Label employeur Pro vélo

La Semitan a établi en 2025 un partenariat avec la start-up nantaise « Captain Blink » pour le développement d'une innovation visant à sécuriser les déplacements vélo et trottinettes de ses collaboratrices et collaborateurs. Ses brassards connectés favorisent la visibilité à 360° de l'utilisateur grâce à des clignotants intégrés. Ces brassards ont été offerts aux salariés testeurs et sont disponibles sur tous les sites pour permettre aux collaborateurs de les tester pendant un mois.

Enfin, la Semitan a obtenu en juin 2024 la certification niveau or du label Employeur Pro-Vélo avec un score de 88,7% pour son siège social de Dalby. Ce label vise à promouvoir l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail. Cette reconnaissance récompense les actions mises en place dans le cadre du Plan de Mobilité interne de la Semitan, en lien avec ses objectifs RSE. Parmi les initiatives, un nouvel abri vélo a été construit sur le site de Dalby pour encourager les salariés à utiliser des mobilités douces



Développer les partenariats et engagements territoriaux

• Enjeux

Renforcer l'impact territorial de la Semitan et créer de la valeur en partenariat avec d'autres acteurs du territoire.

Apporter l'expertise de la Semitan au bénéfice du territoire.

• Politique

Mettre en œuvre des initiatives et partenariats avec d'autres acteurs du territoire en faveur des publics fragiles de la métropole (les seniors, les femmes, les Quartiers Prioritaires de la Ville, les personnes en situation de handicap...).
Entretenir un dialogue de co-construction avec les parties prenantes du territoire.

• Objectifs

Augmenter le nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics de la Semitan.

Favoriser et initier des partenariats territoriaux en faveur de l'inclusion des publics fragiles.

• Indicateurs

Heures d'insertion : 30 629 heures d'insertion réalisées en 2025 versus 24 458 heures réalisées en 2024.

Partenariats en 2025 avec ATAO JOUJOU et l'ADAPEILA.

• Actions

Intervention sur le terrain du service Prévention auprès des écoles et des collèges, dans les quartiers prioritaires de la ville ou lors d'animations communes avec des structures d'insertion professionnelle.

L'équipe dédiée aux missions de prévention est formée pour aller à la rencontre de tous les publics. Son objectif est de promouvoir le « bien voyager ensemble » sur le réseau. Pour cela, elle déploie un large éventail d'actions : de l'animation en milieu scolaire à la participation à des forums métiers, en passant par les Semaines citoyennes, les rencontres avec les associations sportives ou des journées portes ouvertes. Cette mission s'inscrit dans une véritable complémentarité avec les actions d'intervention et de contrôle. Ensemble, ces trois volets garantissent à la fois la sécurité, la compréhension des règles et le respect mutuel entre voyageurs et agents du réseau.



Collaboration avec l'ADAPEILA

En 2025, la Semitan a collaboré avec l'ADAPEILA pour célébrer les 70 ans de l'association et sensibiliser les usagers et le grand public à la diversité des handicaps à travers une action symbolique. Le temps d'une journée, les annonces des arrêts de la ligne 1 du tramway ont été faites par des personnes en situation de handicap accompagnées par cette association.

Insertion des personnes éloignées de l'emploi à travers les marchés publics

Dans les marchés publics, il est possible d'insérer une clause pour imposer au titulaire de réaliser, parmi les heures de travail prévues dans le marché, un minimum d'heures qui seront consacrées à l'insertion des personnes en difficulté, qui sont en parcours d'insertion. La Semitan agit en soutenant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi au travers des clauses insertion dans ses marchés publics, en interaction avec le service Insertion de Nantes Métropole. En 2025, **100 personnes en parcours d'insertion en ont été bénéficiaires**. Le nombre de bénéficiaires est en constante augmentation.

Partenariats auprès d'acteurs culturels et sportifs du territoire.

La Semitan conduit une politique de partenariat institutionnel sur trois champs : culture, sport et associations de quartier. Grâce au partenariat culturel et sportif intégrant un aller-retour en transports en commun aux billets de spectacles ou matchs, les structures qui le souhaitent deviennent prescriptrices d'une mobilité plus vertueuse pour leurs publics. Ces partenariats sont liés à la stratégie de la Semitan d'une entreprise de service public pleinement ancrée et engagée sur son territoire. La Semitan est un partenaire historique et régulier de la culture métropolitaine : La Folle Journée, Les Utopiales, Urban Voices, Le Voyage à Nantes, Le Fond métropolitain pour la culture, Les Rendez-vous de l'Erdre et Aux Heures d'Été, le Club entreprises du Grand T, Débord de Loire. La Semitan est aussi partenaire permanent de plusieurs organisations sportives. En complément, la Semitan est partenaire de plusieurs associations de quartiers, Femmes en fil, Tissé Métisse et Team 303. Enfin la Semitan est partenaire de Place au vélo et l'association Omnibus.



Organisation d'une collecte de jouets avec ATAO joujou

En 2025, la Semitan s'est engagée aux côtés de l'atelier de réemploi de jouets ATAO JOUJOU pour une action solidaire et responsable. Cette opération a permis de collecter 484 kilos de jouets, jeux et livres pour enfants et a contribué à soutenir l'économie circulaire, à encourager l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, à réduire les déchets et à préserver les ressources



PILOTER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE RESPONSABLE ET ETHIQUE

La Semitan est un acteur économique majeur du territoire de Nantes Métropole. En tant que SEM, elle a vocation à garantir la pérennité de ses activités de service public.

La Semitan s'inscrit dans une démarche volontariste combinant les obligations légales de conformité, un engagement éthique envers les parties prenantes et une recherche de performance. Elle a également la conviction que le développement de la culture économique dans l'entreprise induit un comportement responsable des salariés pour faire le meilleur usage de l'argent public.

Le département achats créé fin 2022 vise à renforcer la qualité des achats, à optimiser les dépenses et à garantir la parfaite conformité aux règles de la commande publique. En 2025, la Semitan a établi sa stratégie achats.

Par ailleurs, la Semitan poursuit la refonte de son système d'information Finance. Les enjeux qui sous-tendent ce projet sont l'efficacité opérationnelle et l'agilité du pilotage financier de l'entreprise, la dématérialisation des factures clients et fournisseurs, la performance du processus achats de l'entreprise et la conformité aux règles de marchés publics. Les modules comptables et budgétaires (incluant la dématérialisation des factures fournisseurs) ont été mis en production en 2024. D'autres modules vont suivre.

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, la Semitan a rédigé fin 2023 sa Charte Fournisseurs Responsables. Cette charte définit les principes fondamentaux de la relation commerciale, sur le plan éthique et durable, avec les fournisseurs et prestataires, et leurs sous-traitants, dans le respect des réglementations applicables et des engagements de la Semitan en matière de RSE. Cette charte est disponible sur le site internet :

<https://www.semitan.fr/fr/publications> ou <https://www.semitan.fr/fr/marches-publics>

et est mentionnée dans les documents contractuels.

La stratégie d'entreprise passe par une démarche éthique envers les parties prenantes et par la constitution d'un écosystème de fournisseurs fiables basé sur la performance, des engagements RSE communs et l'innovation. La Semitan a ainsi défini deux axes prioritaires : « Agir avec loyauté et éthique envers les parties prenantes » et « Déployer une politique d'achats responsables ».



Agir avec loyauté et éthique envers nos parties prenantes

• Enjeux

Instruire et diffuser les principes de déontologie en interne et envers les parties prenantes de notre écosystème.

• Objectif

Former 100 % des personnes cibles (personnel cadre, maîtrise - hors direction exploitation sauf les responsables contrôle - agents d'exécution dont les fonctions sont jugées à risque (accueil, comptabilité, Commande publique, Espace mobilité).

• Politique

Communiquer et veiller à la bonne application des principes de déontologie édictés dans la Charte de Déontologie (document interne), ces principes étant repris dans la Charte Fournisseurs Responsables à destination de nos tiers prestataires et fournisseurs

• Actions

Actualisation de la cartographie des Risques de Corruption et Favoritisme pilotée par la responsable contrôle interne et performance économique sur toute l'année 2025 en rencontrant les interlocuteurs interne

Actualisation de la Charte de Déontologie (cette actualisation sera effective courant 2026).

- Extension du champ d'application aux membres du Conseil d'Administration
- Précision sur les modalités de départs en cas de risque de conflits d'intérêt

Formation et sensibilisation :

- Poursuite des séances en interne pour la population jugée à risque
- Formation sous format E-learning à l'étude pour les salariés jugés moins prioritaires par leur niveau d'exposition aux risques de corruption et « recyclage » pour les salariés déjà formés au dispositif anti-corruption sur les années antérieures

• Indicateurs

Taux de formation Déontologie de la population cible : **90.3 % en 2025 en cumulé depuis 2020.** (92,1% en 2024 en cumulé).

La Charte de Déontologie

En 2020, la Semitan s'est dotée d'une Charte de Déontologie, mise à disposition des salariés. Ce référentiel s'inscrit dans une démarche volontariste combinant les obligations légales et le souhait de disposer plus largement d'un document d'engagement éthique ; document qui intègre d'autres éléments liés à la responsabilité sociétale, comme la Charte du Bien vivre ensemble.

La Charte de Déontologie rappelle notamment que le programme de conformité Loi Sapin II est un dispositif qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et de contrôle permanent, et dont la réussite repose sur l'appropriation par tous des comportements à proscrire et ceux à adopter dans les relations avec nos tiers.

Membres du Comité de Direction, acteurs du flux achats, DRH, RSE, Services juridique et contrôle interne sont alors « Tous concernés et Tous responsables ».

Ces principes sont repris dans la Charte Fournisseurs Responsables à destination de nos tiers prestataires et fournisseurs.

Mise en place du dispositif anti-corruption

Par le niveau de ses effectifs et de son chiffre d'affaires, la Semitan rentre dans le champ d'application de la Loi Sapin II. Le programme de conformité anti-corruption s'appuie sur la mise en place de 8 mesures :



Etablie en 2018, la cartographie des risques permet d'identifier les activités les plus à risques en matière de corruption, trafic d'influence et délit de favoritisme. Un dispositif d'alerte interne (accompagné d'une procédure de signalement mise à disposition des salariés et des parties prenantes) est également mis en place et un référent anti-corruption a été désigné.

La population identifiée dans les activités à risques au travers de l'élaboration de la cartographie (soit plus de 400 personnes) bénéficie depuis fin 2020 de séances de formation et de sensibilisation en présentiel, permettant ainsi de communiquer sur les enjeux de la mise en conformité et les principes de déontologie en lien avec les valeurs de l'entreprise.

Depuis la mise en place du dispositif, **le taux de formation de la population cible ayant bénéficié de la formation « Charte de Déontologie » s'élève à 90.3 % en 2025 en cumulé depuis 2020.**

Les séances de formation se poursuivent en 2026 pour les nouveaux salariés et les agents en mobilité interne. Un projet de module e-learning, afin de sensibiliser l'ensemble des salariés aux risques de corruption et favoritisme, est à l'étude.

Déployer une politique d'achats responsables

• Enjeux

Consommer autrement et responsable en intégrant systématiquement les enjeux du développement durable dans chaque acte d'achat.

• Objectif

Depuis décembre 2023, la Semitan s'est engagée à lancer 100 % de ses marchés supérieurs à 40 000 € HT avec un critère de notation des offres ou une clause d'exécution éco-responsable.

Avec le déploiement du SPASER, La Semitan s'est fixée de nouveaux objectifs sur 3 axes :

- Axe 1 : Un achat soutenant la préservation de l'environnement (5 objectifs)
- Axe 2 : Un achat soutenant le tissu économique (3 objectifs)
- Axe 3 : Un achat inclusif et en faveur de l'égalité (3 objectifs)

• Politique

Favoriser l'appropriation des pratiques d'achats responsables, en faisant de chaque acte d'achat un levier concret au service des engagements environnementaux, sociaux et économiques de l'entreprise.

• Actions

Adoption du SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement responsables)

La loi Industrie Verte d'octobre 2023 impose à tout acheteur soumis au code de la commande publique et dont les dépenses annuelles sont supérieures à 50 millions d'euros de disposer d'un SPASER. Ce SPASER est un document stratégique qui définit les objectifs et les actions d'une politique d'achats responsables. Il vise à intégrer de manière systématique les enjeux du développement durable dans chaque acte d'achat.

Pour garantir la réussite de cette démarche, la Semitan a donc fait appel, après consultation, à l'agence Déclic, pour l'accompagner dans l'élaboration, la rédaction et la mise en œuvre de son SPASER. Elle a travaillé durant l'année 2025 à l'élaboration du SPASER en organisant des ateliers avec les services, les acheteurs et les experts RSE pour définir des engagements concrets et partagés. Elle a également réalisé un benchmark des meilleures pratiques d'autres acheteurs publics pour s'inspirer et se positionner.

Le SPASER a été adopté par le conseil d'administration le 19 décembre 2025. L'année

2026 sera consacrée à la mise en place d'une gouvernance et au déploiement de celui-ci.

Poursuite des formations acheteurs



La Semitan a souhaité déployer, en interne, un plan de formation adapté à ses besoins, en matière de commande publique, pour acculturer l'ensemble des salariés à ces règles spécifiques. Ainsi, un travail a été réalisé avec le service Formations pour créer des formations sur-mesure.

Tout d'abord, nous avons travaillé sur un e-learning « Sensibilisation aux marchés publics – Deviens un super-Acheteur ! » contenant notamment un motion design pour expliquer le B.A-BA des marchés publics. Cette e-formation, d'une durée d'une demi-heure environ, est accessible depuis avril 2024 à l'ensemble des salariés de la Semitan et a été rendue obligatoire pour plus de 150 personnes.

Ce module e-learning aboutit à :

- Soit à une réunion facultative d'une heure, qui sera mise en place de façon trimestrielle. Les personnes ayant suivi le module e-learning pourront s'y inscrire si elles ont des questions concrètes à poser en matière de marchés publics. Un rappel global des bonnes pratiques sera également prodigué.
- Soit une formation d'une journée, obligatoire pour certaines personnes. Une liste de plus de 60 personnes a pour le moment été identifiée. Ces journées de formations ont lieu en présentiel, à raison d'une par mois en 2025 puis d'une formation par trimestre à compter de 2026, et par groupes de 8 personnes maximum.

• Indicateurs

% de marchés éco-responsables : 88,2 % en 2025 (63,7% en 2024)

Nombre d'heures d'insertion : Pour 2025, cet indicateur a atteint 30 629 heures d'insertion réalisées versus 24 458 heures réalisées en 2024. Le détail de cet indicateur est joint en annexe du présent document.

Un achat se doit d'être responsable, sur l'aspect social, avec le développement du process de l'insertion sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés, sur l'aspect économique en développant les achats auprès des TPE-PME et des acteurs de l'économie sociale et solidaire, sur l'aspect environnemental, en privilégiant les achats tendant à réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, en mettant l'accent sur les achats innovants, le cycle de vie et la durabilité des produits.

Telles sont les ambitions de la Semitan, « **Consommer autrement et responsable** »



Détails des objectifs pour chaque AXE

Axe 1 – Un achat soutenant la préservation de l'environnement

- Systématiser l'intégration des enjeux de **réduction de la consommation énergétique** et des **émissions de GES** et de **développement des énergies vertes** dans les marchés
 - % de marchés intégrant au moins une disposition relative à la transition énergétique => Objectif 5 % en 2026, 10 % en 2028
- Intégrer dans les marchés les enjeux de **durabilité et de réduction des consommations**
- Prendre en compte les enjeux de **réemploi, de réutilisation et d'intégration des matières recyclées** lors de l'achat de produits
 - % de marchés intégrant au moins une disposition relative à la préservation des ressources => Objectif 30% en 2026, 50% en 2029
- Anticiper la **fin de vie des produits** achetés en prenant en compte les enjeux de **valorisation** dès l'acte d'achat
 - % de marchés intégrant au moins une disposition relative au réemploi, à la réutilisation et à l'intégration des matières recyclées (selon segments d'achat) => objectif à venir
- Systématiser la prise en compte des enjeux de **sobriété numérique**
 - % de marchés intégrant au moins une disposition relative à la sobriété numérique => objectif 100 % en 2026

Axe 2 - Un achat soutenant le tissu économique

- Faciliter **l'accès à la commande publique des TPE-PME** dans le respect de la réglementation
 - % de marchés attribués à des TPE-PME => objectif à venir
- Attribuer des marchés aux **acteurs de l'économie sociale et solidaire** dans le respect de la réglementation
 - Montant de dépenses annuelles € HT pour les acteurs de l'ESS => objectif à venir
- Mettre en place des mécanismes solides pour **prévenir la corruption et les conflits d'intérêts** dans le processus achat
 - Indicateur à venir

Axe 3 - Un achat inclusif et en faveur de l'égalité

- Contribuer à **l'insertion professionnelle des personnes en difficulté** à travers les achats
 - % de marchés intégrant au moins une disposition relative à l'insertion professionnelle de personnes en difficulté ou étant un marché réservé => Objectif 15 % en 2026
 - Nombre d'heures d'insertion réalisées annuellement => Objectif 6000 heures par an
- Intégrer des dispositions en faveur de **l'égalité**
- Intégrer des dispositions en faveur des **personnes en situation de handicap**
 - % de marchés intégrant au moins une disposition en faveur de la lutte contre les inégalités dans l'emploi => Objectif 15 % en 2026, 30% en 2029
 - % de marchés intégrant au moins une disposition relative au travail des personnes en situation de handicap ou étant un marché réservé => Objectif 5% en 2030

Pour atteindre nos engagements, la Semitan s'est fixé un cap clair avec un plan d'action à déployer jusqu'en 2030 :

- **Action N°1 : Diffuser la culture achats responsables communes**
- **Action N°2 : Partager la programmation des achats**
- **Action N°3 : Travailler sur la définition du besoin et l'allotissement**
- **Action N°4 : Réserver certains marchés**
- **Action N°5 : Intégrer des dispositions relatives à la dimension environnementale**
- **Action N°6 : Mettre en place des mesures pour faciliter l'accès des TPE-PME à la commande publique**
- **Action N°7 : Etablir des procédures de déclaration des conflits d'intérêt**
- **Action N°8 : Intégrer des dispositions relatives à la déontologie**
- **Action N°9 : Intégrer des dispositions relatives à la dimension sociale**

ANNEXES

Annexe 1 : Note méthodologique Rapport RSE 2025

1. Le périmètre et période du rapport RSE :

Le rapport RSE est établi pour les activités de la Semitan assurées dans le cadre de l'ensemble de ses métiers :

- Gestion du réseau de transport de l'agglomération nantaise dans une approche multimodale (contrat de DSP, intégrant les activités affrétées)
- Développement et gestion du patrimoine (la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'étude, le développement et la rénovation du réseau, des bâtiments, matériels roulants et systèmes informatiques, la maintenance du matériel roulant et des bâtiments)
- Expérience client et coordinateur des mobilités : Ce métier regroupe les activités de la relation client, de l'ingénierie de l'offre, de l'innovation servicielle, du marketing et du digital.

Les données publiées sont les données consolidées sur l'exercice civil du 1er janvier au 31 décembre 2025. A noter 4 ICPE soumises à déclaration (CETEX Le Bêle, St Herblain, Trentemoult, Vertonne), 1 ICPE en cours de mise en conformité (CETEX Dalby) et 1 ICPE à enregistrement (Babinière).

2. Gouvernance de la démarche

Le Service RSE pilote un groupe de travail interne, composé de représentants des directions, supervise l'avancement des plans d'action et le calcul des indicateurs durables et en assure une consolidation. Ses travaux sont soumis au Comité de Direction de l'entreprise pour validation. Chaque direction est en charge du pilotage de ses plans d'actions et de ses indicateurs de performance durable.

3. Identification des enjeux et risques prioritaires

Pour définir sa politique RSE et identifier ses enjeux RSE prioritaires, la Semitan s'est appuyée en 2025 sur une analyse de double matérialité de ses activités qui est présentée dans ce document. La Semitan se basera sur celle-ci pour ses prochains rapports RSE (impacts, risques et opportunités sociaux, environnementaux, sociétaux). Les principales parties prenantes de l'entreprise (Nantes Métropole, fournisseurs, ...) sont consultées au fur et à mesure. La Semitan a identifié 11 enjeux RSE prioritaires.

4. Méthodologie de reporting

Les données publiées dans le présent rapport RSE se basent sur un référentiel de reporting interne développé par la Semitan. Ce référentiel de reporting a pour but de fiabiliser les informations publiées cette année par la Semitan de manière volontaire au sein du présent rapport RSE. Les données publiées au sein du rapport ne s'appuient pas sur les normes ESRS. Pour évaluer le niveau de la performance RSE de l'entreprise face à ces principaux risques, des indicateurs ont été sélectionnés après proposition des directions et partage au sein du groupe de travail. Ils sont centralisés et analysés par le service RSE. Ils contribuent à 11 objectifs de Développement Durable différents. Chaque direction est en charge de ses indicateurs (collecte des données, périmètres et modes de calcul). Les indicateurs peuvent être collectés par modes ou usages puis consolidés, ou bien gérés directement en central.

5. Méthodologie du BEGES (Bilan des Emissions de gaz à effet de serre) :

L'outil utilisé est le tableur Bilan Carbone version V9 de l'Association pour la transition bas carbone (ABC). Le périmètre pris en compte est l'ensemble des équipements et installations détenus et utilisés par la Semitan pour l'exercice de ses activités ainsi que l'ensemble des sites d'exploitations et administratifs de la Semitan. Ce bilan traite de l'ensemble des émissions du scope 1, 2 et 3, y compris les émissions de traction des affrétés du 1er au 31 décembre 2025. Seules les émissions liées à la consommation d'énergie des affrétés sont comptabilisées, les autres émissions opérationnelles en lien avec les affrétés étant exclues (remplacement des pièces détachées et pneus, fuites de gaz, déplacement domicile - travail des salariés). Les facteurs d'émission utilisés sont issus de la base empreinte ADEME mise à jour en 2025. Les postes calculés avec des valeurs monétaires sont les postes d'émissions liés aux achats de biens et de service, les autres postes d'émissions ont été pris en compte avec des valeurs physiques. Les émissions de GES liées à l'énergie de traction des affrétés (représentant 19% du total) entrant dans le scope 1 sont basées sur des données déclaratives pour lesquelles la Semitan ne procède pas à des vérifications ni sur la méthode utilisée ni sur les résultats. Les données estimées dans le bilan 2025 sont les émissions d'un des affrétés, les déplacements domicile -travail des salariés et les émissions liées aux déchets.









6- Les indicateurs de performance KPI's (Key Performance Indicator)

Une partie des données sont soumises à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données externes utilisées

Libellé KPI's	Description
Effectif salarié	Nombre de salariés présents au 31/12 de l'année N liés par un contrat de travail avec la Semitan sans aucune exclusion
Nombre de candidatures reçues pour le métier de conducteur	Périmètre Semitan. Nombre de candidatures reçues (CV) pour le poste de conducteur de bus en CDI sur une année
Taux de titularisation des nouveaux embauchés	Périmètre Semitan Nombre de personnes embauchées en N-1 titularisées dans l'année N / Nombre de personnes embauchées dans l'année N-1
Nombre de salariés formés dans l'année	Périmètre Semitan. Nombre de stagiaires ayant suivi une formation dans l'année N
Pourcentage masse salariale consacrée à la formation	Périmètre Semitan. (Coûts de l'effectif formé + coûts pédagogiques) /coûts salariaux (hors indemnités activité partielle).
Nombre de salariés bénéficiant du télétravail	Périmètre Semitan. Nombre de salariés bénéficiant de la convention télétravail au 31/12/ N
Taux d'absentéisme	Absentéisme en jours ouvrés, pour l'ensemble du personnel (conduite + hors conduite). (Maladie, mi-temps thérapeutique, accidents de travail et rechutes, accidents de trajet, maladie professionnelle) / (heures travaillées + toutes absences (absentéisme et autres motifs) - repos hebdomadaire) Calcul à partir d'extractions fin de mois paie cumulé sur l'année sans recalcul d'un mois sur l'autre sur le périmètre Semitan hors affrètement.
Note de satisfaction globale des salariés vis-à-vis de l'entreprise	Moyenne de 100% des réponses à la question " Dans l'ensemble, en ce qui concerne votre travail actuel, vous estimez-vous ...", sur les questionnaires entièrement complétés. Périmètre Semitan
Part des bus à faibles émissions Semitan et affrétés	Périmètre : parc bus Semitan, hors TPMP (Transport de personnes à mobilité réduite) Bus à faibles émissions de catégorie 1 + catégorie 2. Intégration des véhicules affrétés depuis 2022. Périmètre : Bus Semitan, hors véhicules moins de 7m, hors bus école.
Emissions liées au transport : <ul style="list-style-type: none"> Emissions de GES par km parcourus (en kg eqCO₂/km) Emissions de GES par kms voyageur (en g eqCO₂/km.voyageur) 	Périmètre : ensemble réseau (Semitan et affrétés, hors TPMP et véhicules de service) – Emissions liées uniquement à l'énergie de traction des véhicules. Trajet moyen : 6 km par voyageur - Expression en kg eqCO ₂ /km et g eqCO ₂ /km.voyageur. Source de la donnée "trajet moyen" : Enquête Déplacements Grand Territoire 2015 (Nantes Métropole) - AURAN. Electricité pour les véhicules Semitan : fournisseur Volterres : 0,026kgeqCO ₂ /kWh hors émissions liées à l'amont. Autres postes ci-après : Facteurs d'émission utilisés issus de la base Empreinte Carbone Ademe : Electricité pour les affrétés : Facteur d'émissions de l'électricité du mix français : 0,0519 kgeqCO ₂ /kWh ; Gaz naturel GNC routier : 0,23 kgeqCO ₂ /kWh ; Gazole routier : 3,1 kg éq CO ₂ /L, 0,32 kg éq CO ₂ /kWh PCI ; Gazole maritime : 3,05 kg eq CO ₂ /litre. A noter : près des 3/4 des kilomètres parcourus sur le réseau transport en commun sont réalisés avec des véhicules Semitan. A noter : une part significative de ces émissions de GES (19%) est issu de données collectées auprès des affrétés pour lesquelles la Semitan ne procède pas à des vérifications ni sur la méthode utilisée ni sur les résultats

Indicateur Numérique Responsable <ul style="list-style-type: none"> Durée de vie moyenne des équipements informatiques 	Périmètre : Ensemble des matériels informatiques de la Semitan. Expression en année. Source de la donnée : Logiciel de gestion de parc ISIPARC. Calculée sur la liste des équipements sortis dans l'année N. Mode de calcul : Différence entre la date de livraison et la date de sortie de stock puis calcul d'une moyenne par catégorie de matériel.
Taux de véhicules accessibles	Nb de véhicules accessibles / Nb véhicules total Semitan et affrétés (en exploitation au 31/12 de l'année pour les véhicules Semitan et au 30/09 pour les véhicules affrétés)
Part des clients voyageant à partir d'un arrêt accessible	% de montées et descentes réalisées sur quais accessibles et compatibles. Périmètre : ensemble des arrêts du réseau
Part des abonnés bénéficiant de la tarification solidaire	Nb d'abonnés TS / Nb d'abonnés FIL. TS : Tarification Solidaire FIL : Formule Illimitée
Nombre d'atteintes aux biens et aux personnes	Nombre cumulé d'atteintes par catégorie. Évènements signalés par le personnel Semitan et affrétés
Taux d'accidents aux 10 000 kms	Nb d'accidents avec ou sans collision y compris chutes / nb kms parcourus, ventilation par mode (périmètre : lignes Semitan)
Part du personnel cible formé au dispositif anti-corruption	Nb personnes cibles formées au 31/12/N / Nb personnes cibles (personnel cadre, maîtrise (hors Direction exploitation sauf les responsables Contrôle), agents d'exécution dont les fonctions sont jugées à risques (accueil, compatibilité, Commande Publique, Espace Mobilité), présentes en poste dans l'entreprise au 30/09/N).
Part de marchés éco-responsables	Nb consultations passées avec des critères ou clauses RSE / Nb consultations signées par le service marchés avec des montants d'achats supérieurs à 40 k€

Annexe 2 - Indicateurs

Enjeux développement durable ODD	Principaux Risques / Opportunités compte-tenu de l'activité de la Semitan	Axes RSE matériels pour la Semitan	Indicateurs de performance liés aux axes matériels (KPIs)	Cible	Résultats			
					2022	2023	2024	2025
	- Augmentation des délais des process de recrutement, du fait de la raréfaction de la ressource	Renforcer l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur	Nombre de candidatures reçues pour le métier de conducteur de bus Taux de titularisation des nouveaux embauchés	---	523 94,2%	1035 86,3%	1310 87,8%	3240 95,0%
	-Perte des compétences techniques (tous métiers,) - Accompagnement des besoins liés aux nouvelles compétences techniques	Accompagner les salariés tout du long de leurs parcours dans l'entreprise	Nombre de salariés formés par l'entreprise dans l'année	---	3873	4151	5463	6502
	- Augmentation des perturbations externes dégradant les conditions de travail - Adaptation aux évolutions sociétales impactant l'organisation du travail - Salariés promoteurs de l'amélioration du service aux clients et de la performance économique	Préserver le bien-être et la santé des salariés dans l'entreprise	Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation Nombre de salariés bénéficiant de la convention de télétravail (en cumul) Taux d'absentéisme Note satisfaction globale des salariés vis-à-vis de l'entreprise	--- --- < 8,38 % ---	4,86% 267 9,24% 76%	5,26% 317 8,89% ---	5,66% 329 8,82% ---	6,80% 351 8,28% 76%
	- Non respect des objectifs de loi transition énergétique et des objectifs du territoire en matière d'énergie (50% d'énergie locale et renouvelable d'ici 2050) - Pollution de l'air par l'augmentation des GES ((Semitan+affrétés) - Intensification de la réduction des consommations d'énergie	Réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES	Part des bus Semitan à faibles émissions Part des bus (semitan+affrétés) à faibles émissions Emissions liées au transport en kgCO ₂ /km en gCO ₂ /km.voyageur	100% en 2025 --- ---	98,7% 74,4% 1,32 47	99,0% 67,0% 1,26 43	100,0% 74,0% 1,13 37	100% 74,3% 1,07 35
	- Dégradation de l'environnement lié aux équipements numériques - Augmentation des usages numériques - Discrimination de salariés et de clients dans l'accès aux outils et services	Agir pour le numérique responsable	Durée de vie des matériels informatiques : Ordinateur portable et fixe Ecrans	--- --- ---	--- --- 10 ans	9,4 ans 7 ans 11,3 ans	7,3 ans 6,5 ans 7,3 ans	9,6 ans 7,7 ans 7,3 ans
	- Discrimination pour certaines catégories de population (PMR, faibles revenus...)	Adapter l'offre de mobilité pour tous	Taux de véhicules accessibles Part des clients voyageant à partir d'1 arrêt accessible Part des abonnés FIL bénéficiant de la tarification solidaire	100% --- non définissable	99,7% 97,6% 38,1%	99,7% 98,4% 40,2%	100,0% 97,9% 41,0%	100,0% 97,9% 40,7%
	- Augmentation de l'insécurité dans les transports - Sérénité des relations de travail et commerciales	Sécuriser les transports	Nombre d'atteintes aux biens et aux personnes	---	3 342	3 579	3 870	3 456
	- Accidents de circulation blessant les voyageurs ou les tiers	Lutter contre l'accidentologie	Taux d'accident aux 10 000 kms	TW <=0,55 BHNS <=0,80 Bus <=0,60	0,52 0,79 0,60	0,54 0,69 0,65	0,54 0,75 0,66	0,58 0,72 0,70
	- Ne pas être exemplaire en tant qu'acteur public	Agir avec loyauté et éthique envers les parties prenantes	Part du personnel cible formé au dispositif anti-corruption (en cumulé)	100% en 2022	94%	92%	92,1%	90,3%
	- Travailler avec des fournisseurs non exemplaires entraînant des risques financiers et une dégradation de l'image de marque	Déployer une politique d'achats responsables	Part de marchés éco-responsables	100% en 2026	46,8%	40,2%	63,7%	88,2%

Au travers de ses principaux engagements RSE, la Semitan contribue à 11 des 17 Objectifs de Développement Durable

Annexe 3 - Bilan de la clause sociale – Semitan 2025

LA CLAUSE SOCIALE



Réalisation : Odile MICHEL - Mission clauses sociales
 Direction Économie & Emploi Responsables - 13/03/2026

21 opérations (13 en 2024)	Nature	Etat	42 marchés avec une considération sociale	Nb heures réalisées	Nb heures formation réalisées
BABINIERE INFRASTRUCTURES CONNEXION LIGNES 1 & 2 (MT 2 à MT 10)	Travaux	En cours	3 Marchés sur l'opération	1688,5	0
NETTOYAGE VEHICULES ET INSTALLATIONS DE LA SEMITAN 2022-2026	Service	En cours	5 Marchés sur l'opération	6358,21	16
MAINTENANCE DES RESEAUX D'ASSAINISEMENT ET DÉRATISATION	Service	En cours	1 Marché sur l'opération	1131,69	0
ENTRETIEN COURANT DES APPAREILS DE VOIE TRAMWAY	Service	Terminé	1 Marché sur l'opération	172,25	0
BABINIERE BATIMENT CETEX CONNEXION L1 L2 (MTB)	Travaux	Terminé	2 Marchés sur l'opération	144	0
AC DECONSTRUCTION REVALORISATION RAMES TRAMWAY TFS ALSTOM	Service	En cours	1 Marché sur l'opération	197	0
BABINIERE P+R CONNEXION LIGNE 1-2 PHASE 2 PARKING RELAIS EN OUVRAGE (MTB01 à MTB10)	Travaux	Terminé	3 Marchés sur l'opération	3207,5	170
MESURES ET ANALYSES QUALITE DE SERVICE SUR LE RESEAU SEMITAN	Service	En cours	1 Marché sur l'opération	151,11	0
CONCEPTION, DEVELOPPEMENT, HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SOLUTION NUMERIQUE DE VENTE ET INFORMATION MULTIMODALE - HERMES	Service	En cours	1 Marché sur l'opération	312,67	0
FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE SYSTEMES DE SIMULATION A LA CONDUITE DE TRAMWAYS	Fourniture	En cours	1 Marché sur l'opération	372	116
SERVICE DE MICROMOBILITES (TROTINETTES ET VELOS ELECTRIQUES)	Service	En cours	1 Marché sur l'opération	879	79
SECURISATION DES SITES DE LA SEMITAN	Service	En cours	1 Marché sur l'opération	1077,02	357
RENOVATION L3 SECTEUR NEUSTRIE-LES COUETS - RE2OR	Travaux	Terminé	1 Marché sur l'opération	994,25	0
ADAPTATION INFRASTRUCTURES TERMINUS F. MITTERRAND FMI LIGNE 7	Travaux	En cours	2 Marchés sur l'opération	1368	0
NETTOYAGE DES STATIONS VOYAGEURS	Service	En cours	2 Marchés sur l'opération	1471,25	6
RACCORDEMENT JAMET ROMANET LIGNE 1 (RJR) -MT2 à MT5	Travaux	Terminé	4 Marchés sur l'opération	2656	70
DNLT - RÉNOVATION LIGNE 1 & AMÉNAGEMENT TRONÇON CENTRAL QUAI DE LA FOSSE/ÎLE DE NANTES/HÔTEL DE VILLE REZÉ VIA PONTS ANNE DE BRETAGNE ET 3 CONTINENTS - MT01 MTB01	Travaux	En cours	7 Marchés sur l'opération	4782,22	210
INSTALLATION ÉLECTRIQUE BUS SUR LE CETEX ST-HERBLAIN MT3 - CONVERSION REMISAGE	Travaux	En cours	1 Marché sur l'opération	212	0
LIGNE 8 BUSWAY L8 MT3 à MT8	Travaux	En cours	1 Marché sur l'opération	901	0
AC ENTRETIEN COURANT DES APPAREILS DE VOIE TRAMWAY	Service	En cours	1 Marché sur l'opération	1984	0
NETTOYAGE VEHICULES BUS & TW LOCAUX ATELIERS BUREAUX 2025 / 2031	Service	En cours	2 Marchés sur l'opération	569,75	11,75
			TOTAL	30 629,42	1 035,75

**30 629 heures
d'insertion
réalisées**

**100 personnes
bénéficiaires**

**21 « opérations »
concernées***

*9 en travaux, 1 en fourniture
11 en service
(avec 1 marché réservé)*

* 42 marchés, dont 24 en travaux,
17 en service, 1 en fourniture
(simulateur conduite)

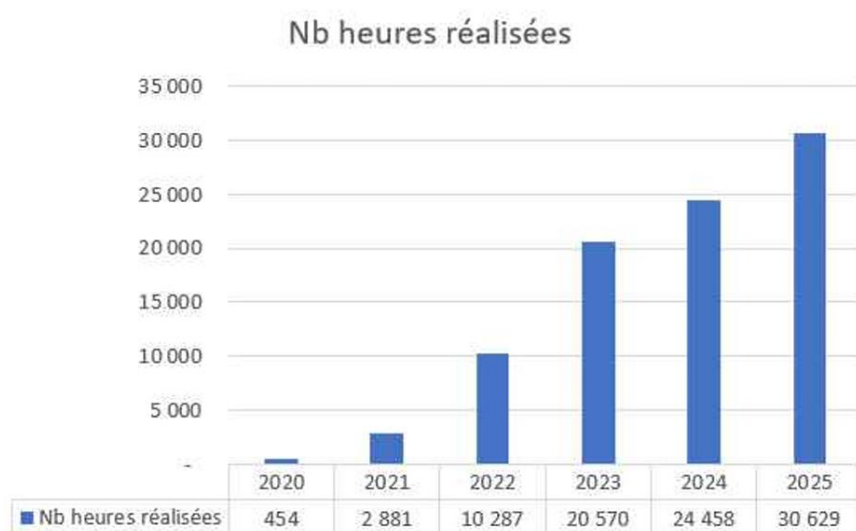
Modalités de mise en oeuvre

- • 27 entreprises attributaires
- • 100 personnes en parcours d'insertion ont travaillé dans le cadre de vos marchés comprenant une clause sociale (hors marché réservé)
- • sur 102 contrats de travail :
 - 24 embauches directes en entreprise dont 11 CDI
 - 9 contrats de professionnalisation ou d'apprentissage qui se verront délivrer un diplôme à l'issue de leurs parcours,
 - 52 contrats de travail temporaire d'insertion
 - 13 CDD d'insertion (dans deux structures d'insertion : ATAO et ADC)
- • 1 marché réservé à ADC Propreté, ayant généré 2 949 h en 2025

Public bénéficiaire

- Sur les 100 personnes en parcours d'insertion ont travaillé dans le cadre de vos marchés (hors lot réservé)
 - 90 % des personnes ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP / BEP
 - 30% sont des jeunes de - 26 ans
 - 29% sont des habitants des quartiers prioritaires ou domiciliés au CCAS
 - 26% sont des demandeurs d'emploi de longue durée

Evolution des heures d'insertion réalisées grâce aux opérations de la Semitan sur les 5 dernières années



**Depuis 2020,
89 279 heures
d'insertion
réalisées
en cumulé**

La Semitan en 2025 : un engagement qualitatif et toujours innovant dans le développement des clauses sociales

La systématisation de la démarche insertion dans les achats a permis :

- de passer de 25 marchés ayant générés des heures d'insertion en 2024 à 38 en 2025
- de poursuivre l'exécution de clauses sociales dans les marchés de service (exemple : sécurité, maîtrise d'œuvre, ...)
- de poursuivre l'innovation en exécutant une clause d'insertion sur un marché de micro-mobilités et sur un marché de fourniture et mise en œuvre de simulation à la conduite de tramways
- de réaliser des actions d'insertion professionnelle dans les grands projets métropolitains, dont le développement des Nouvelles Lignes de Tramways

Annexe 4 rapport d'assurance CAC

Rapport d'assurance limitée du commissaire aux comptes portant sur une sélection d'informations ESG

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Directeur général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d'assurance limitée sur une sélection d'informations ESG listées en annexe du présent rapport, qui ont été déterminées et établies volontairement par la Semitan (ci-après « l'Entité ») au regard du référentiel de reporting interne défini par la société (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (ci-après les « Informations »), présentées dans le document joint au présent rapport (ci-après le « Rapport RSE ») et établies de manière volontaire.

Notre intervention ne porte pas sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées dans le Rapport RSE, autres que celles objet de notre rapport.

Conclusion d'assurance limitée

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Nous n'exprimons pas de conclusion sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées, dans le Rapport RSE, autres que celles objet de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- Sur le paragraphe « 5. Méthodologie du BEGES (Bilan des Emissions de gaz à effet de serre) » publié dans la note méthodologique du Rapport RSE, qui décrit la limitation de périmètre relative aux émissions de gaz à effet de serre des affrétés.
- Sur le paragraphe « 4. Méthodologie de reporting » publié dans la note méthodologique du Rapport RSE qui précise que les Informations ont été établies de manière volontaire et selon le Référentiel défini par la Société. A ce titre, elles ne constituent pas des informations établies selon les normes ESRS.

Préparation des Informations

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité avec celles d'autres entités et au fil du temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel disponible sur demande auprès du siège de l'Entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme mentionné dans note méthodologique du Rapport RSE, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenus pour leur établissement.

En outre, la quantification des gaz à effet de serre est sujette à une incertitude inhérente en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d'émission et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions des différents gaz.

Responsabilité de l'Entité

Les Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations (i.e. le Référentiel) ;
- préparer les Informations en appliquant le Référentiel ; et
- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient de :

- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en œuvre et les éléments que nous avons collectés ;
- communiquer notre conclusion à la Direction de l'Entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Doctrines et Normes professionnelles appliquées

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information publiée par l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board), et conformément à la norme internationale ISAE 3410 Assurance Engagements on Greenhouse Gas Statements.

Ils ne constituent ni un audit ni un examen limité au sens des normes d'exercice professionnel (NEP) applicables en France. Ils ne constituent pas non plus une certification conformément aux lignes directrices de la Haute Autorité de l'Audit (H2A).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues par le code de commerce, le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ainsi que par le Code d'éthique de l'IESBA (International Code of Ethics for Professional Accountants (including Independence Standards)). Celui-ci repose sur le respect des principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et diligence professionnelles, de respect de la confidentialité et du comportement professionnel.

Par ailleurs, nous appliquons la norme International Standard on Quality Management 1 et en conséquence, nous avons mis en place un système de contrôle qualité comprenant des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables ainsi que de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Dans le cadre de notre prestation d'assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :

- mis à jour notre connaissance de l'Entité, de son environnement y compris des éléments du contrôle interne pertinents pour la préparation des Informations ;
- apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- apprécié si les méthodes utilisées par l'Entité pour établir les Informations sont appropriées au regard du Référentiel et le cas échéant, apprécié la pertinence des changements de méthodes et hypothèses ;
- sélectionné sur la base de notre jugement professionnel les informations que nous avons considérées les plus importantes, pour lesquelles nous avons pris connaissance et évalué le processus de collecte et de compilation des Informations afin d'apprécier l'exhaustivité et l'exactitude des informations collectées et mis en œuvre des procédures consistant à vérifier la correcte consolidation de ces données ;
- mis en œuvre des procédures analytiques consistant à vérifier la cohérence de leurs évolutions et demander à la Direction, le cas échéant, des explications concernant des éléments inhabituels identifiés ;
- réalisé des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection consistant à vérifier la correcte application des méthodes de calcul et hypothèses décrites dans le Référentiel et à rapprocher les données sous-jacentes des pièces justificatives ;
- pour les estimations, nous avons pris connaissance de la méthode de calcul des données estimées. Nous avons apprécié le caractère approprié et la correcte application de cette méthode ainsi que le caractère approprié des sources d'informations utilisées ;
- apprécié la cohérence d'ensemble des Informations par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux

comptes ainsi que selon la norme internationale ISAE 3000 (révisée) ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Restrictions sur l'utilisation

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Semitan, notre responsabilité à l'égard de la Semitan et de ses actionnaires est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers. Forvis Mazars SA, ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de la Semitan.

Nantes, le 8 juin 2026,

Le Commissaire aux comptes,

Forvis Mazars SA

Arnaud Le Néén

Annexe 5 : Liste des informations ESG faisant l'objet de notre assurance limitée

Liste des informations ESG faisant l'objet de notre assurance limitée
Bilan carbone scope 1, 2 et 3
Effectif total

ooo
semitan
Transporter. Progresser. Partager.

